

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.
Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.
LA COLLECTION DES 23 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT

13, QUAI VOLTAIRE

SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

13^e Année. N^o 747. — 5 Août 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION

13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — Secrétaire : M. É. HUBERT

SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Revue de la semaine, par Amédée Achard. — La Nouvelle-Calédonie.

— Incendie de Bourges. — Incendie de Nancy. — La rue de Lille. — Courrier du Palais. — Théâtres, par Charles Monselet. — Quatre jours de prison. — Catastrophe de Forbach. — Accident de Poitiers.

GRAVURES : Incendie du palais ducal de Nancy. — Incendie

du palais archiépiscopal de Bourges. — Vue de Nouméa (Port-de-France). — Les communes à Saint-Lazarre. — Les ruines de la rue de Lille. — La place de la Bastille le 26 mai. — Le fort d'Issy. — La salle des Pas-Perdus, à Versailles. — Accident de Forbach. — Accident de Poitiers.



NANCY. — Incendie du palais ducal. — (D'après la photographie de M. Chatelaine.)

COURRIER DE PARIS

— L'été de 1871 tient décidément à faire dans l'histoire des almanachs vis-à-vis au fameux été de 1860, surnommé l'été de *gare l'eau!*

Il a tant plu qu'on ne sait plus
Pendant quel mois il a l'plus plu,
Mais le plus sûr, c'est qu'au surplus,
S'il eût moins plu, ça m'eût plus plu.

Ainsi chantait alors un couplet de revue qui très-probablement va réserver cette fois-ci

Nous vivons on peut le dire entre le feu et l'eau. Tous les jours une douzaine d'averses et quatre ou cinq incendies. Charmante condition! Existence enchanteresse!

Ajoutez que pour nous combler tout à fait de joie les novellistes s'évertuent à nous prophétiser un choléra aussi corsé que prochain. Chers novellistes!

Je ne sais si vous en avez fait la remarque, mais depuis que l'on a entrepris dans les journaux de nous renseigner minute par minute sur tout ce qui se passe aux quatre coins du monde, nous rebondissons positivement d'abominations en désolations.

L'habitude terrible qu'a prise la presse de se bourrer de chroniques médicales nous, vaut chaque matin à notre réveil les surprises les plus adorables!...

Autrefois il y avait pour les confidences funèbres des feuilles spéciales que les médecins consultaient pour se tenir au courant, mais le public ne voyait pas perpétuellement planer au dessus de sa tête l'épée de Damoclès des épidémies. Aujourd'hui il ne meurt pas dix personnes au Kamtschatka d'une maladie quelconque sans qu'aussitôt dix articles dogmatiques et réconfortants entreprennent de nous prouver que la dite maladie ne peut manquer de nous arriver en faisant un détour plus ou moins long.

Comme l'infortuné Péponnet, le lecteur peut en ouvrant son journal s'écrier:

— Ah ça, mais on ne parle que de ma mort là-dedans!

En conscience, ces excès de zèle ne nous paraissent pas plus faits pour embellir la vie que pour la soulager. Qu'on recommande à l'heure d'une épidémie de sages précautions à tout un chacun, bon! mais que trois, quatre ou six mois d'avance, on donne des cauchemars au pauvre monde en lui parlant d'une peste inédite qui sévit en Perse, qu'on se complaise (sans en rien savoir la plupart du temps) à tracer des itinéraires de fantaisie à tous les fleaux; qu'on décrive les contorsions des agonisants avec détails, qu'on fasse enfin de la société un hôpital permanent et universel, c'est là un système dont je me permettrai de nier jusqu'à preuve contraire et le charme et l'utilité.

— Il est vrai qu'à titre de distraction on nous offre à peu près tous les huit jours le jeu des élections et du hasard.

Mais l'abus des meilleures choses amène forcément la satiété.

Sans nul doute le citoyen qui dédaigne ou néglige l'exercice de ses droits est coupable et blâmable. Pourtant ne nous dissimulons pas que son cas n'est pas dépourvu de circonstances atténuantes.

Récapitulons le nombre de fois que l'on a dérangé les Parisiens depuis un an pour leur demander leur opinion sur les hommes et les choses.

D'abord le plébiscite; puis le vote de novembre sollicité par le Gouvernement de la défense. Puis les élections générales, puis les ballottages, puis la Commune, puis les votes complémentaires de la Chambre, puis les reballottages, puis les élections municipales, puis les reballottages.

Abondance de bulletins finit par nuire tout de même. Il est impossible de faire également prendre au sérieux ce qui se reproduit si souvent.

Saint Augustin a dit : *Omnia assiduitate vilescent.*

Espérons que pour le coup nous allons être délivrés du vote perpétuel d'ici à quelque temps.

— Cependant la reconstitution générale se poursuit peu à peu.

Cette semaine nous a valu une bonne aubaine en son genre. Le service de la télégraphie privée a enfin recommencé à fonctionner régulièrement dans Paris.

Cela était d'autant plus important que les rafles opérées dans les bataillons fédérés ont enlevé pas mal de commissionnaires à leurs coins de rues.

Le télégramme suspendu, c'était pour Paris une moitié de la vie paralysée.

Affaires, amours, deuils, joies, tout court sur les fils souterrains du matin jusqu'au soir. La circulation électrique est pour la grande ville ce que la circulation nerveuse est pour le corps humain.

Seulement ayez bien soin de mettre correctement les adresses de vos dépêches, sans quoi il peut vous arriver certaines tribulations... J'ai connu un Parisien (c'est le seul, mesdames) qui donnait des coups de canif dans le contrat.

Un jour il expédie un télégramme à sa reine de la main gauche pour lui donner rendez-vous à Asnières, qui n'était pas alors la ruine que vous savez.

Deux heures après, tandis que notre gaillard volait en chemin de fer vers les écrevisses à la Bordelaise, un employé à parements bleus rapportait à sa femme l'invitation du mari, avec cette mention :

Adresse inexacte. Retourner à l'expéditeur.

Au théâtre, cela ferait un vaudeville très-gai; mais dans la vie privée cela fit un procès en séparation très-grave.

— Autres indices de la renaissance progressive : le jardin des Plantes et la Closerie des Lilas ont réouvert simultanément leurs portes.

Pauvre jardin des Plantes, l'avez-vous vu pendant le siège?

A travers les barreaux fermés, on apercevait des blessés hâves se promenant sur des béquilles au milieu d'animaux décharnés.

Les cerfs, les ours, les singes, regardaient passer avec stupeur ces visiteurs inaccoutumés. Martin, surtout, se demandait pourquoi avait cessé de pleuvoir la giboulée de petits pains.

Brave Martin, tu ne te doutais pas que le pain de seigle qu'on te jette ordinairement avec dédain était un véritable gâteau, en comparaison de la sciure de bois que nous mangions!

Puis vinrent les obus, qui frappèrent mortellement un certain nombre de pensionnaires, entre autres un petit lionceau récemment venu d'Afrique.

Etrangetés du destin! quand celui-là naissait au Sahara, qui lui aurait pu prédire qu'il mourrait frappé par le projectile d'un Prussien?

Après une clôtüre, dont la longueur faisait gémir les bonnes d'enfants et les habitués des pensions bourgeoises de la rue Lacépède, le jardin des Plantes nous est rendu, un peu morne encore, avec des airs de convalescent, mais l'important, c'est que la porte soit ouverte.

Allons, Martin, ouvre la gueule, il va y avoir du pain de reste; les gens ne meurent plus de faim à Paris.

Du moins en apparence.

— Pour ce qui est de la Closerie des Lilas, *alias* bal Bullier, je doute que ces ébais chorégraphiques reprennent de si tôt leur ardeur d'autrefois.

C'était là que le sieur Raoul Rigault exécutait jadis des avant-deux fantastiques. Il était gai, ce bon jeune homme!

Le bourreau badin! Un type inédit.

Je ne sais si je me trompe, mais la jeunesse du quartier Latin sera moins portée à la folâtrerie. On sent instinctivement que de trop graves devoirs pèsent sur tous. Ajoutons que ce n'est qu'en jetant par-dessus bord les vieilles et tristes habitudes de tabagies, d'absynthe et de bohème qu'on referra un printemps à la France.

Pendant le siège, le bal Bullier a servi tour à tour d'ambulance et de caserne à des francs-tireurs. Les bombes l'honorèrent aussi de leur présence.

Tout cela laisse des traces au moins dans le souvenir.

Et il faut que nous nous souvenions...

— Les théâtres, de leur côté, ne restent pas inactifs. Nous avons même eu dans la huitaine un régal littéraire exceptionnel. Nous voulons parler de la reprise du *Genre de M. Poirier* à la Comédie-Française.

Une maîtresse pièce.

M. Got, à qui j'avais, la semaine dernière, l'occasion de dire, ici même, quelques vérités moins agréables, a été de tout point admirable dans cette création du père Poirier; car on peut dire qu'il a créé, sa formule n'empruntant absolument rien à celle de Lesueur, son devancier.

M^{lle} Favart a été exquise de charme et de talent.

Quant à la pièce, si remarquable, elle produit aujourd'hui une impression bien étrange. On dirait que deux siècles se sont écoulés entre l'époque où la scène se passe et notre temps de pétrolisme. Ce pauvre règne de Louis-Philippe comme il semble paternel, même dans ses émotions et ses émeutes.

Nous avons changé tout cela.

Sans gagner au change, hélas!

— A propos de théâtre, je parlais revue de fin d'année au début de ce Courrier.

Déjà on annonce que nous aurons notre ration ordinaire de flonflons et de couplets de facture à la fin de 1871.

J'ai beau me creuser la tête pour arriver à découvrir quel filon de comique les auteurs comptent exploiter dans ces panoramas rétrospectifs, je confesse que je n'ai rien trouvé jusqu'à présent.

L'assassinat des otages me semble devoir faire un assez triste effet entre deux calembourgs.

Je me représente malaisément un monsieur costumé de pièces et de morceaux pour représenter l'Hôtel-de-Ville, ou une dame en maillot venant chanter sur l'air de : *Jen quette un petit de mon âge* :

Saluez, je suis le pétrole,
Le véritable roi du jour.

— Quand on remonte au delà : la famine, la capitulation, les déprédations des Prussiens ne fournissent pas des thèmes plus exaltants.

Si donc j'avais un conseil à donner aux fabricants de Revues, ce serait de remettre leur marchandise en poche jusqu'à des temps meilleurs.

— Je sais bien que les Revues pourraient se rabattre sur le chapitre des cochers. Pourtant là encore la matière va manquer bientôt.

De nouveaux fiacres sortent chaque jour, et l'on ne paye plus guère la course que quatre francs. Dieu soit loué!

De leur tyrannie précédente les automédons parisiens n'ont plus gardé qu'une familiarité charmante qui se décèle par des détails de ce genre :

Un de nos amis monte en voiture.

— Tel magasin... rue de Rivoli, 33, fait-il.

— Non, pas 33, dit le cocher, c'est dans les numéros pairs.

— Vous vous trompez.

— Allons donc! *je vous parle la course.*

— Quelques nouvelles littéraires à l'horizon.

D'abord la nomination de M. Henri Martin à l'Académie des sciences morales et politiques. On peut dire que l'élu est là chez lui.

Ensuite, pas mal de nouveaux journaux en préparation. L'un d'eux, la *Gazette de Paris*, sera dirigée par notre confrère Armand Gonzien. Bonne chance. Il doit voir le jour très-prochainement; les autres attendent la loi sur le timbre.

Enfin, les livres eux-mêmes vont se remettre de la partie. On annonce un nouveau volume de poésies de M. Copée. Titre : *Les Humbles*.

Je souhaite bien volontiers un grand succès au poète, mais je me demande tout bas où il a pu trouver assez d'humbles pour en faire une collection, dans notre temps où chacun ne pense qu'à sortir de sa sphère.

Hélas! j'y vois bien des humiliations, mais des humilités, point.

PIERRE VÉRON.

REVUE DE LA SEMAINE

On n'a pas oublié qu'après les élections incomplètes du 23 juillet, quarante huit conseillers municipaux restaient à élire. Le scrutin s'est ouvert dimanche dernier, 20 du mois, à six heures du matin, et a été fermé le même jour à six heures du soir. Peu d'heures après on en connaissait le résultat.

Sur quarante-huit conseillers élus, dix-huit seulement appartiennent à la liste des candidats recommandés par l'Union de la Presse parisienne. Trente au contraire, sont pris dans la liste de l'Union républicaine radicale.

Or, comme aux élections du 23 juillet, six de ces candidats avaient été nommés déjà, le groupe de l'opposition compte trente-six membres. C'est beaucoup, si l'on veut bien se rappeler que le conseil municipal ne se compose en tout que de quatre-vingts membres.

Au point de vue du nombre, je sais bien que la majorité reste acquise aux hommes d'ordre qui possèdent quarante-quatre voix. Je sais bien encore que parmi les membres de l'opposition nouvellement élus quelques-uns sont des esprits modérés qui répugnent aux violences de langage et aux partis extrêmes. Mais il est bon de faire remarquer aussi que parmi ces conseillers choisis par la bonne ville de Paris pour administrer ses affaires, quelques-uns peuvent compter parmi les amis les plus ardents du drapeau rouge.

Nous ne croyons pas faire injure à MM. Lockroy, Ranc, Mottu, Clémenceau, Allain-Targé, Marmottan, Murat, Cantagrel, en les rangeant dans cette élite de magistrats sur le concours desquels les Communes de l'avenir peuvent compter, l'heure des manifestations venue.

Cette fois, par exemple, les avertissements n'ont pas manqué. Articles, recommandations, prières, on a tout prodigué. Les sentinelles ont crié : Garde à vous ! On a fait voir l'abîme. On a mis sous les yeux des électeurs, une à une, les conséquences d'un vote irréflecti ou d'une abstention maladroite. Personne ne peut arguer d'ignorance. Pendant quinze jours, et presque chaque jour, les journaux ont aiguillonné la masse paresseuse des Parisiens. Sur tous les tons et jusqu'à satiété, la presse leur a répété qu'il y allait du salut de Paris, de son repos, de son avenir, de ses finances, du travail, qui sait même ? de la sécurité de tous ; en conséquence, le résultat de ce bel effort, de cet effort unanime de ceux qui, la plume à la main, combattent pour l'ordre et le droit, c'a été l'élection des précurseurs immédiats de MM. Assi et Billioray, Raoul Rigault et Jules Vallès, Cluseret et Dombrowski.

Certes, il n'y a pas lieu cette fois pour l'Union de la Presse parisienne de se vanter de son influence. Le Comité radical de la rue Turbigo a la victoire ; mais, par contre, il y a lieu de gémir sur Paris, qui pourra bien ne pas tarder à regretter amèrement le vote du 30 juillet. C'est la porte ouverte à l'inconnu, une porte ouverte dans les plus mauvaises conditions.

Mais que dire de ce grand troupeau d'électeurs, perpétuellement aveugles quand ils ne sont pas éternellement entêtés, qu'aucune expérience n'éclaircit, qu'aucune catastrophe n'avertit ? Ils ont fait l'apprentissage des révolutions, ils savent ce qu'elles coûtent : — des monceaux d'or et des ruisseaux de sang n'en comblent pas le gouffre. — Pour les combattre, il ne s'agit pas cette fois de prendre un fusil et de jouer sa vie dans les rues, il suffit d'une promenade de quelques minutes et d'un bout de papier jeté dans une boîte pour assurer le succès.

Mais non. C'est un dimanche, il fait beau, on va à la campagne, et telle est l'incurie des électeurs, telle est leur indifférence, qu'ils croient tout sauvé, parce qu'ils n'ont pas heurté de barricades en leur chemin.

Comme il fallait s'y attendre, c'est la partie de la grande ville où l'insurrection a eu son quartier général qui a donné les choix les plus déplorables.

Montmartre et Popincourt, Vaugirard et Reuilly, les buttes Chaumont et l'Observatoire, le Temple et Ménilmontant, vaincus dans la bataille du mois de mai, sont venus à la rescousse au mois de juillet. A défaut de balles, ils ont combattu avec des bulletins.

Si de Paris nous portons nos regards sur Versailles, l'optique change. Il s'y jouait ces jours derniers une comédie parlementaire qui eût été plus divertissante peut-être si elle eût duré moins longtemps.

Il y a quelques semaines déjà qu'elle avait commencé. Elle ne paraissait pas, hier encore, à la veille de finir.

Un matin, M. Jules Favre donnait sa démission ; un soir, il la retirait. Le lendemain il continuait, et le jour d'après il recommençait. Quand la semaine était achevée, rien n'était changé. Aucun portefeuille n'était rendu ni donné.

On sait une comédie fameuse qui a fait et fait encore les délices du Théâtre-Français : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*. A Versailles, c'était le contraire. La porte du ministère des affaires étrangères n'était jamais ni ouverte, ni fermée. On l'entre-bâillait, mais personne n'y passait, ni pour entrer, ni pour sortir.

On assurait que M. Jules Favre voulait véritablement s'en aller. On assurait aussi que M. Thiers voulait sérieusement le retenir. On a longtemps hésité pour savoir, entre ces deux adjectifs, lequel l'emporterait.

Une nouvelle démission, suspendue à un fil, compliquait la situation.

Nous voulons parler de celle de M. Jules Simon, qui veut rendre au chef du pouvoir, qui ne veut pas le lui ôter, le portefeuille de l'Instruction publique. L'un crie de sa voix la plus attendrie : Laissez-moi partir ! Et l'autre répond de sa voix la plus suppliante : Ah ! ne m'abandonnez pas !

On pourrait se demander comme autrefois avec Bazile : Qui donc trompe-t-on ici ? Mais, quel que pût être le dénoûment de cette querelle de ménage, il nous paraissait que les circonstances étaient assez graves pour qu'on cessât au plus vite de jouer à ce petit jeu. On pouvait croire que les temps où l'on aimait à manier les ficelles parlementaires ne sont plus. En présence des difficultés de toutes sortes qui s'amoncellent, c'était un badinage puéril. Si M. Jules Favre croyait devoir donner sa démission — et bien des gens estiment que c'était ce qu'il avait de mieux à faire, — que ne la donnait-il ? S'il croyait, au contraire, qu'il avait des services à rendre à son pays, pourquoi ne les rendait-il pas ?

Cette bascule de démissions offertes et reprises n'était digne ni de l'homme ni du pays.

On sait que la loi sur la nouvelle organisation de l'armée vient enfin de sortir des limbes des commissions, où tant de choses meurent. On sait encore qu'aux termes de cette loi, sur laquelle, après de longs débats et un examen approfondi, les sections à qui l'étude en revenait ont fini par se mettre d'accord : le service est obligatoire pour tous les citoyens français.

Le projet qui sera présenté prochainement à la discussion de l'Assemblée est résumé en six articles, où toutes les dispositions générales sont contenues.

Elles portent en principe que tout Français doit au pays vingt ans de service militaire, de vingt à quarante, partagés en service actif et en réserve. Cette réserve est elle-même divisée en plusieurs bans. Les soldats en activité de service ne votent pas.

L'article 6 du projet abroge implicitement toute garde nationale.

Dans son ensemble, cette loi, qui bouleverse de fond en comble le système militaire longtemps en vigueur en France, paraît bien conçue et donne de justes satisfactions aux exigences de l'esprit moderne. On ne croit pas qu'il soit modifié dans ses principales dispositions.

La question de la garde nationale, que la loi sur l'organisation générale de l'armée touche nécessairement, et que même elle a résolue dans un sens négatif, a soulevé de vives discussions au sein de la commission. Il n'a même pas été facile de s'entendre à ce sujet.

Le chef du pouvoir exécutif, M. Thiers, tient, à ce

qu'on assure, à l'institution de la garde nationale. Il est malaisé de deviner pourquoi. L'expérience de son inutilité, pour ne rien dire de plus, est faite. Cependant lui-même a pu la voir à l'œuvre en 1848 et dans de cruelles circonstances qu'il n'a pu oublier. Si, après avoir largement contribué à renverser le gouvernement, que M. Thiers, alors ministre, avait servi, elle a combattu contre la formidable insurrection du mois de juin, un grand nombre de ses soldats, le plus grand nombre même, n'était-il pas dans les rangs de cette insurrection, derrière les barricades ?

A quoi sert d'ailleurs une garde nationale, quand toute la population est en armes ?

On comprend que cette question ait une importance capitale, quand on veut bien se souvenir que Lyon où le drapeau rouge a si longtemps flotté sous la dictature de M. Gambetta, où le commandant Arnaud a été assassiné, la garde nationale, qui a protégé et en quelque sorte organisé le désordre, a conservé ses cadres, son armement, fusils et canons, et qu'elle procède, sans déguiser ses sympathies pour les hommes et les choses de la Commune, aux élections de ses officiers.

N'y a-t-il pas là comme un danger permanent pour le repos de la France ?

Et ce que nous disons pour Lyon, ne peut-on pas le dire pour Bordeaux, pour Toulouse, pour d'autres villes moins importantes, mais animées du même esprit, telles que Narbonne, Perpignan, Avignon, Saint-Etienne, Castres, Toulon, où les gardes nationales ont des armes sur lesquelles en cas d'agitation, l'émeute a quelque droit de compter ?

Il est temps peut-être de prendre une mesure radicale qui mette un terme à un tel état de choses en faisant rentrer dans les arsenaux militaires, des armes qui n'auraient jamais dû en sortir.

On a beaucoup remarqué une circulaire du ministre de la guerre qui prescrit le salut à rendre aux officiers prussiens de la part de nos soldats. Le salut doit être réciproque entre les deux nations.

Le sens de cette circulaire est facile à pénétrer. Elle tend à écarter les sujets de réclamations, les motifs de rixe. Des notes émanant des autorités compétentes laissent voir que les rapports sont très-tendus entre les populations et les garnisons prussiennes dans les provinces occupées par l'ennemi. Des conflits éclatent sans cesse, amenés par la brutalité des uns et l'imprudence, peut-être aussi, la lassitude des autres. Ils ne peuvent avoir que des conséquences fâcheuses qui font peser plus lourdement sur nos villes et nos campagnes le poids de l'invasion. La patience est la seule vertu qu'il faille évoquer en ce moment. Elle est même conseillée par un sentiment sincère de dignité. Les menaces pas plus que les fanfaronnades ne peuvent servir. Il faut savoir se renfermer dans la stricte observation des conditions acceptées. Hors de là, il n'y a que périls, et disons-le aussi, que ridicules.

La Prusse nous a donné, après 1806, l'exemple de ces longues et fermes temporisations. Sachons l'imiter.

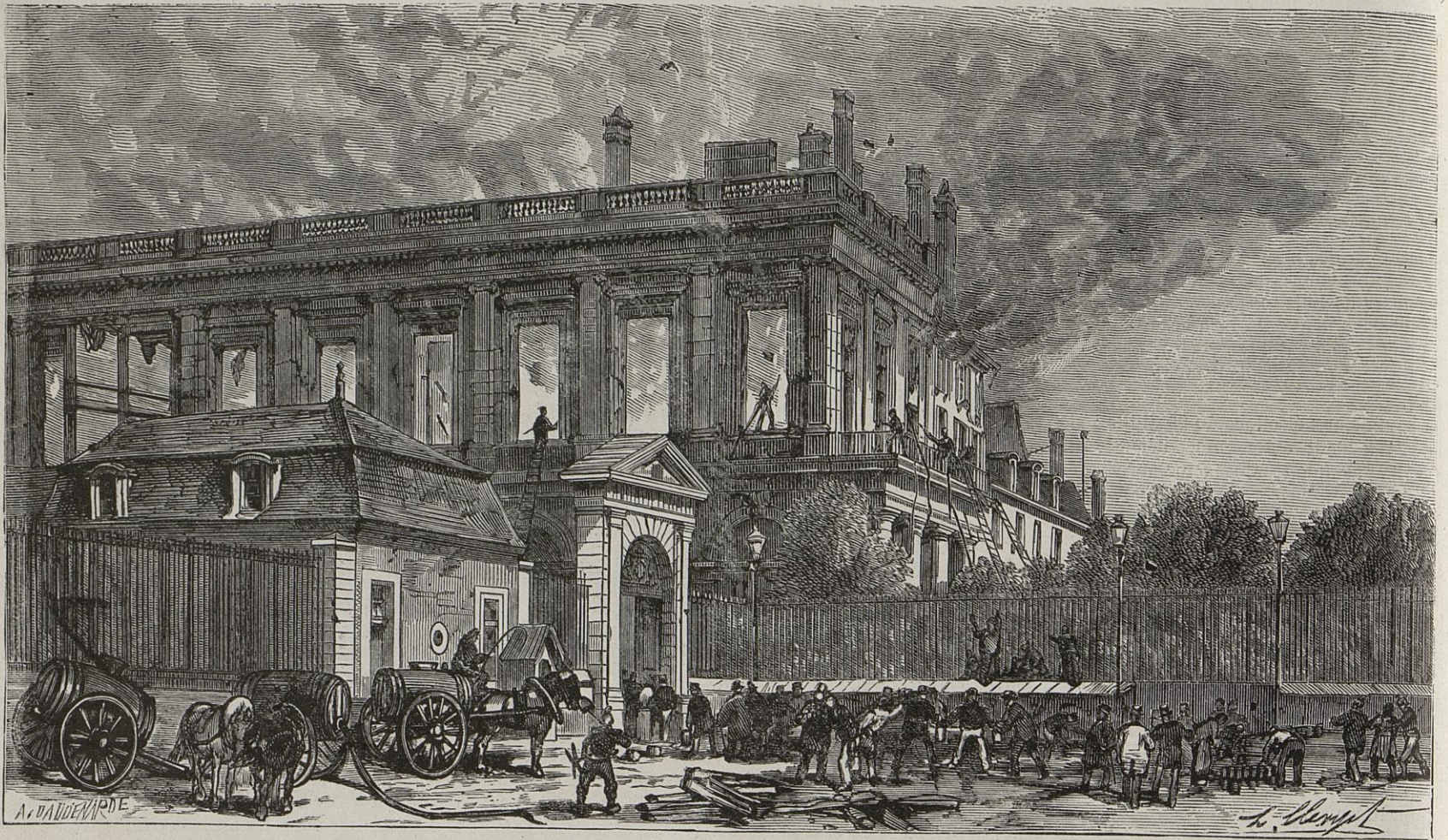
On avait dit que l'Assemblée qui siège à Versailles voulait prendre quelques vacances. Mais que de lois qui se présentent à la porte des séances, et pour une que l'on vote, combien qui attendent l'heure de la discussion ! Il faudrait une colonne pour en ébaucher l'énumération, et toutes avec la même opportunité et une importance presque égale !

Si donc, épuisée par la durée de ses travaux, l'Assemblée s'ajournait enfin, elle aura devant elle, à la rentrée, non pas un fleuve de projets mais un océan.

Et je ne crois pas que ces vacances tant désirées, aient pour résultat de faire entrer le calme dans les esprits !

Au contraire. On y aura puisé de nouvelles forces pour de nouvelles luttes.

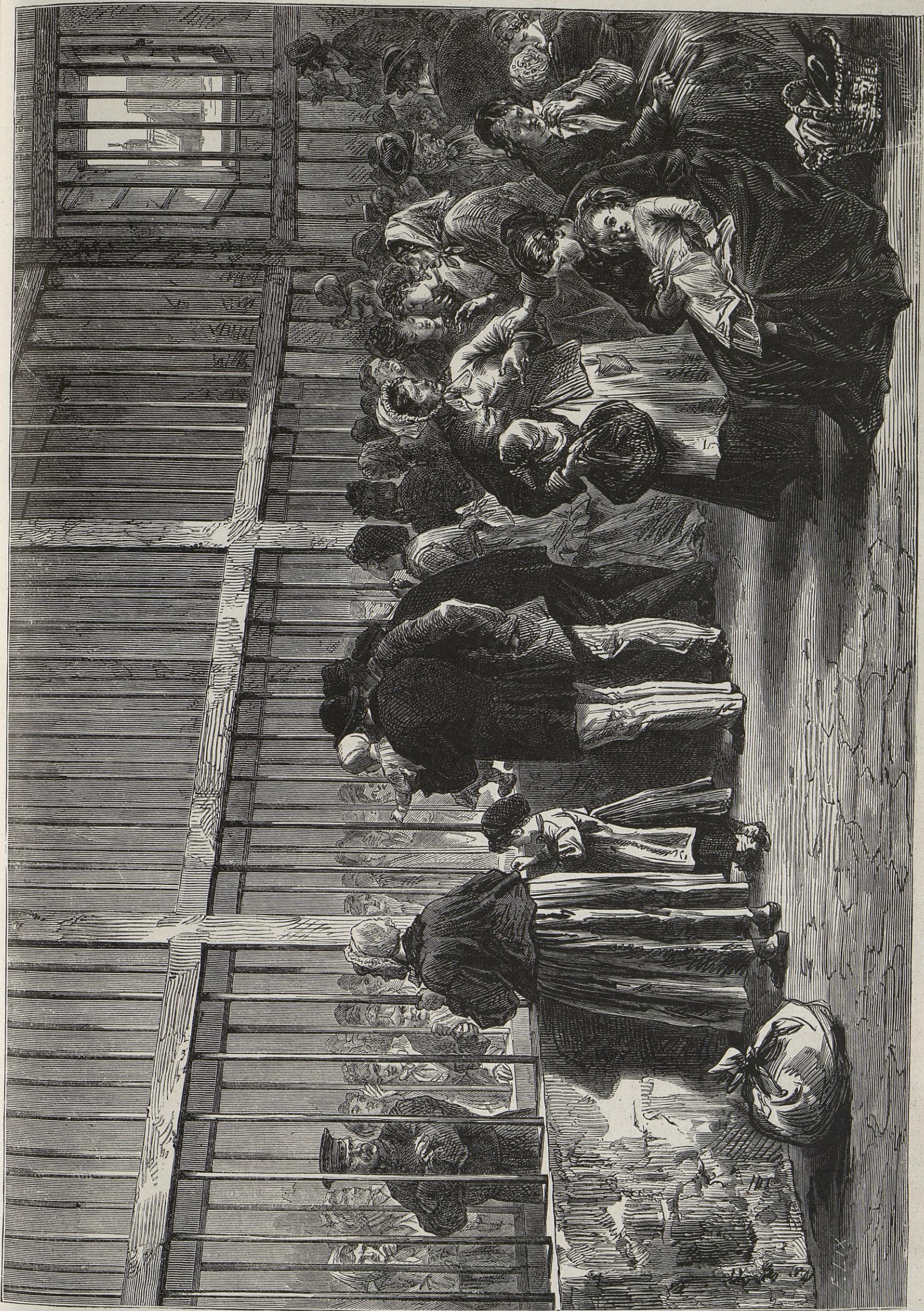
AMÉDÉE ACHARD,



BOURGES. — Incendie du palais archiépiscopal. — (D'après la photographie de M. Ch. Poupat.)



NOUVELLE CALÉDONIE. — Vue de Nouméa (Port-de-France) et de l'île Nou. — (D'après une photographie communiquée par M. Garnier.)



PARIS. — Les communeuses à Saint-Lazare. — Le parloir. — (Dessin de M. Lix, d'après le croquis de M. Clavencé.)

LA NOUVELLE-CALÉDONIE

I

LA COLONISATION — LA NOUVELLE-ÉCOSSE
NOUMÉA.

Un économiste distingué, qui s'était voué à l'étude des questions de colonisation et d'émigration, et qui a trouvé la mort dans le terrible accident du chemin de fer d'Orléans, en septembre dernier, — M. Jules Duval, voyait avec raison, dans le peuplement méthodique des contrées encore désertes, la véritable solution de ce qu'on est convenu d'appeler la question sociale.

« Combien il s'en faut, disait-il en 1868, au ban-annuel de la société de Géographie, que l'homme, le roi de la création, connaisse et gère son royaume comme un intelligent propriétaire connaît et exploite son domaine ! C'est à peine si la cinquième ou la sixième partie de la terre est tant soit peu cultivée : un milliard d'hectares sur douze milliards, dont la moitié au moins serait fertile ! Quant aux mers, trois fois plus étendues, elles sont presque toutes inabordées, sauf au pourtour des continents, et sur quelques bancs épars ! »

Ainsi, — pendant que quelques esprits chagrins et ignorants redoutent de voir les hommes réduits à s'entre-dévorer, faute de place sur le continent, — les géographes et les voyageurs nous montrent d'immenses et fertiles territoires inhabités et incultes et nous apprennent que notre planète n'est pas peuplée au cinquième de ce qu'elle pourrait nourrir d'habitants.

La colonisation centuplera nos richesses ; et, si les conquérants de l'antiquité ont enfanté des prodiges avec des masses d'esclaves, les peuples libres doivent produire des miracles bien autrement sublimes que les pyramides d'Égypte, le canal de Mœris et les aqueducs séculaires des Romains, en lançant sur les points déserts du globe des armées de travailleurs, cohortes intelligentes qui féconderont le domaine de l'humanité.

Le siècle ne s'écoulera certainement pas avant que les races noires et polynésiennes tressaillent d'étonnement et d'admiration en voyant arriver dans leurs sables, leurs vallées ou leurs plaines, des légions laborieuses, non plus armées de fusils et de canons, mais le pic ou la bêche en main, traînant dans leurs caissons l'arsenal pacifique de l'industrie et de la science. Les soldats du travail, fertilisant les terres

nouvelles, légitimeront leurs conquêtes aux yeux de tous, et le barbare qui sera resté inaccessible à la peur en face de nos forteresses flottantes et dont le cœur n'aura pas été touché par la parole de l'intrépide missionnaire sera gagné aux idées et aux doctrines nouvelles, par le spectacle sublime de cette sainte croisade.

Parmi les contrées qui semblent appeler d'elles-mêmes les émigrants et les colons européens, il en est une qui n'a été que trop oubliée et trop abandonnée jusqu'ici. Nous voulons parler de la Nouvelle-Calédonie, dont les rochers furent témoins du naufrage de La Pérouse.

Découverte, il y a quatre-vingts ans, par le capitaine Cook ; visitée par l'infortuné La Pérouse et par Brun d'Entrecasteaux, la Nouvelle-Calédonie fut d'abord mise en coupe réglée par les caboteurs anglais.

En 1831, l'équipage de l'*Alcmène* ayant été reçu à coups de flèches et dévoré par les indigènes, le commandant d'Harcourt attira sur l'île l'attention du Gouvernement français, et, trois ans plus tard, le contre-amiral Febvrier-Despointes prenait possession de la « Nouvelle-Écosse. »

On sait que la superficie de la Nouvelle-Calédonie est d'un tiers moins grand que celle de la Sicile.

Un récif madréporique l'environne comme une ceinture.

L'île entière est traversée par une chaîne de montagnes se dirigeant obliquement du sud-est au nord-ouest, et se bifurquant dans le nord. Les sommets les plus élevés atteignent 1,500 mètres. Les pentes sont généralement douces et cultivables à plusieurs centaines de mètres au-dessus du niveau de la mer. Ces montagnes sont formées, au sud par des serpentines et des silicates magnésiens, au nord par des schistes et des gneiss ; sur un seul point on voit des calcaires. Les cours d'eau sont nombreux, mais les plus profonds sont inaccessibles aux navires, à cause des barres situées à leur embouchure. La rivière le Daot a de deux à trois mètres de profondeur et 40 milles de long.

Entre les récifs et le rivage, il y a un canal d'eaux tranquilles dont la navigation est facile et sûre. De nombreuses baies offrent d'excellents abris aux petits navires.

Le territoire qui avoisine la baie de Morari est très-fertile. Les vallées sont couvertes d'une végétation puissante. Les forêts intérieures sont riches en arbres de construction. C'est là que les missionnaires possèdent leurs établissements de Conception et de Saint-Louis.

Les plus grandes chaleurs y règnent pendant jan-

vier et février et ne dépassent guère 32° centigrades. En juillet et août, mois les plus frais, le thermomètre donne une moyenne de 16-18° le jour ; de 9-10° la nuit, de mai à novembre.

Le mois de janvier est celui des ouragans, moins violents qu'aux Antilles, et dont la durée ne dépasse pas 48 heures. En 1863, le nombre des jours pluvieux a été de 118, dont 41 de janvier à avril, 46 de mai à août, 31 de septembre à décembre.

Plus noirs que les Polynésiens, bien moins noirs que les nègres, les Néo-Calédoniens — qui viennent dit-on des îles Wallis, — sont fortement constitués, assez laids et crépus ; leur front est peu évasé, leurs lèvres sont saillantes ; leur barbe est fournie. Les enfants, peu nombreux, en naissant sont presque blancs. Les vieillards y sont rares.

Ils sont intelligents, fourbes, paresseux, féroces, cruels et on ne peut plus orgueilleux, mais susceptibles de civilisation.

La population indigène atteint 45,000 hommes. Leurs 30 tribus sont sans cesse en guerre.

M. Jules Garnier, qui a visité la côte orientale et qui vient de publier un excellent livre (1) sur la Nouvelle-Calédonie, a bien voulu nous communiquer une vue photographique de Nouméa, d'abord, appelée Port-de-France, et nous donner quelques détails intéressants sur ce chef-lieu de notre colonie fondée en 1834 par M. Tardy de Montravel dans une des parties les plus déshéritées de l'île.

Les montagnes qui environnent la ville sont, paraît-il, assez pittoresques et couvertes d'une herbe longue et jaunâtre. Au fond du port, de riantes habitations environnées de jardins, capricieusement étagées sur un sol en amphithéâtre, adoucissent la sécheresse du tableau.

Qu'on se figure une longue presque montagne, dont l'extrémité profondément échancrée, contourne une baie dont l'ouverture est à demi fermée par une île allongée, l'île de *Nou* ou du *Bouzét*. Des blocs de granit qu'on ne peut enlever par surprise, rendaient facile la défense de ce port, où les navires trouvaient un abri sûr. C'en était plus qu'il ne fallait pour déterminer le choix de M. de Montravel.

Quand les insulaires, ou Kanaks, furent réduits, on conserva la capitale à Nouméa. On eut tort sans doute, puisque le ruisseau le plus voisin est à dix kilomètres et que les puits ne fournissent que de l'eau saumâtre, quand l'île est une des mieux arrosées du monde. On boit ainsi un liquide conservé sur les toits, rempli de larves de moustiques et de

(1) *La Calédonie*. Plon, éditeur. 1871.

LA RÉPUBLIQUE ROSE

CHRONIQUE DE L'AVENIR ET DU PASSÉ

NOUVELLE

IV

On exerçait pendant quatre ou cinq saisons, après quoi on se retirait des affaires, en cédant son fonds à son voisin. On montait ainsi la garde du travail, et une fois son uniforme ôté, on se mettait activement à ne rien faire. Ne rien faire ! cette béatitude connue des élus et calomniée seulement par les ennuyeux, qui ne savent que tuer le temps au lieu de le caresser. Hélas ! le temps, cette belle divinité, n'a guère qu'un amant pour cent assassins !

Le mariage — l'éternel point de mire de la plaisanterie vulgaire — fut relevé de son emploi carton de tir ; on réhabilita cette institution compromise depuis tant de siècles ; le gros mot de Molière disparut de leur vocabulaire, et ce furent les femmes trompées qui devinrent ridicules ; les mariages de raison demeurèrent prohibés, comme la plus folle des platitudes ; on punit du retour forcé en France les ma-

riages d'argent, cette infamie à l'état chronique. Un homme riche ne dut plus épouser qu'une femme pauvre ; le terme de *dot* s'abolit de lui-même. En cas de richesse chez la future, sa fortune au jour du contrat revient de droit à l'État. Il ne fut plus permis de se marier qu'après six mois de résidence dans le cœur de l'une de l'autre : on trouvait odieux, quand on ne possédait une maîtresse qu'au bout d'un stage souvent fort long, qu'on pût, entre le coucher et le lever du soleil, prendre livraison de sa femme légitime. On mit enfin de la décence dans le plus doux des sacrements.

Ce qu'on appelle encore dans nos départements : les espérances se nomme là-bas le désespoir. Qui donc a parlé toujours du vert de l'espérance ? c'est la petite qui est verte, mais la grande est noire ; le deuil lui donne sa teinte. — Les enfants à leur naissance devenaient propriétaires des biens de leurs parents : les fils avaient donc pour héritiers leurs pères et les neveux leurs oncles, et comme l'affection descend et ne remonte jamais, on coupa ainsi les convoitises à la racine.

On n'exigea point les uns des autres d'être parfait. On n'avait pas l'ambition de devenir des anges, mais ces ailes de carton que se posent aux épaules les Diogènes de l'Europe aux pieds de pourceau furent solennellement brûlées en séance publique : tout ce qu'on se promit, c'était de rester des hommes, et de ne jamais devenir des animaux. Quant aux vices et aux vertus, on s'en réserva amplement ce qu'il fallait pour le meilleur équilibre. — Pour l'édification du prochain, un des petits-fils de M. de Monthyon ren-

chérît ingénieusement sur son aïeul : — il fonda des prix de vice ; chacun eut peur de les gagner, et la Vertu trouva là une compensation aux prix Monthyon de Paris.

On interdit seulement, sous peine de bannissement dans les vingt-quatre heures, les fausses vertus et les vices bêtes. — Les fausses vertus : cette ignorance brutale qu'on appelle si souvent la simplicité des goûts : cette façon de ne voir que le derrière des choses, et qu'on nomme la raison, cette aversion de la légèreté, — parce qu'on resterait même dans l'eau horriblement pesant (haine du mastodonte pour le colibri), — et qu'on décoire impudemment du titre de : *Caractère sérieux*. — Les vices bêtes : l'Envie, qui ne diminue d'un atome ni le bonheur de celui qui est jaloux ni le malheur de celui qui jalouse ; l'Avarice, ce calcul de Gribouille : *jouir de ne jamais jouir* ; l'Égoïsme inintelligent, cet amour de soi, qui consiste à se faire des traits.

Il fut tacitement entendu que la considération, ce volatil fluide, qui fuirait par un trou d'épingle, serait définitivement converti en solide, de manière à être moins facilement perdu et acquis ; la considération en France est un gaz dont les aéronautes les plus décriés savent gonfler le ballon de leur personnalité, tandis que d'honnêtes Godards ne peuvent pas enlever à quinze pouces du sol leur modeste mongolfière ! Ainsi, avoir des gants beurre d'Isigny, des favoris à facettes et des invitations à dîner ne devait plus suffire pour être estimé, pas plus que ne vouloir pas servir de marchepied, reconnaître ses neveux naturels et porter un gilet trop long ne de-

détritus de toute sorte, et l'on est encore forcé de l'employer avec la plus grande parcimonie.

On a songé un moment à détourner le ruisseau de Pont-des-Français, à dix kilomètres, mais il tarit pendant la sécheresse, et la canalisation exigeait de nombreux tunnels et travaux d'art. M. Jules Garnier a ensuite proposé, mais en vain, un réservoir d'eaux pluviales. Le gouvernement s'est arrêté naguère à une solution bien simple, mais tout à fait inattendue; il a installé des appareils de distillation de l'eau de mer.

Nouméa ne possède qu'un hôtel. C'est une sorte de grande caserne aux murailles légères, et dont les chambres sont séparées par des cloisons en planches. Le plafond du premier est formé par une toile tendue et clouée aux quatre coins.

La plupart des maisons sont en bois et environnées d'un jardin. Elles ressemblent à une cage posée sur le sol inégal et calées avec de grosses pierres qui rétablissent l'équilibre.

Elles coûtent six mille francs, on les loue de un à deux mille.

Bon nombre d'officiers achètent un terrain pour y bâtir; c'est bien plus économique.

On compte à Nouméa mille employés du gouvernement ou soldats et 500 civils à peine, auxquels il faut ajouter 40 orphelines venues de France, et presque toutes établies dans la colonie. Rappelons que dans la colonie anglaise de Brisbane, on ne compte que 16 soldats pour 100,000 colons.

F.-V. MAISONNEUVE.

(A suivre.)

INCENDIE

DU PALAIS DE L'ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES

On nous écrit de Bourges, le 25 juillet 1871 :

Un événement aussi épouvantable qu'imprévu vient de jeter la paisible population de Bourges dans la consternation la plus profonde et dans la stupeur. Pendant la nuit qui vient de s'écouler, vers trois heures du matin, l'incendie se manifesta tout à coup dans le palais archiepiscopal. En peu d'instants tout le bâtiment situé sur le jardin de l'archevêché, en face de l'obélisque dédié à Béthune Charsot, fut envahi par les flammes.

Dans quelles localités du palais le feu avait-il commencé? C'est là une question difficile à résoudre, en présence des versions plus ou moins différentes du bien petit nombre de témoins du début de

l'incendie. S'est-il montré d'abord sur un seul point ou sur plusieurs points en même temps ou successivement? Nous ne pouvons, non plus, rien affirmer à cet égard, par suite de l'insuffisance de nos renseignements et du défaut de temps pour en recueillir de plus complets.

Quoi qu'il en soit, il est certain que dans l'espace d'une demi-heure le terrible fléau avait enlacé sa proie tout entière, et que les flammes envahissaient à son tour le grand et magnifique bâtiment perpendiculaire aux constructions situées sur le jardin, qui contient l'entrée du grand escalier et qui forme le côté nord de la cour d'honneur.

Ce bâtiment avait été commencé en 1682 par Michel Phelippeaux de la Vrillière, fils du secrétaire d'Etat de ce nom, qui avait été conseiller au Parlement, évêque d'Uzès, puis archevêque de Bourges. Phelippeaux de la Vrillière posa aussi, le 4 avril 1682, la première pierre du vaste bâtiment des anciens séminaires, situé près du palais archiepiscopal, qui sert maintenant de caserne militaire.

L'envahissement de l'incendie a été si rapide, que les habitants des quartiers voisins n'en ont été informés qu'au moment où il avait déjà acquis une irrésistible intensité.

Cependant le concierge de l'archevêché et trois ou quatre ecclésiastiques, qui, avec quelques domestiques, habitaient seuls en ce moment le palais, surpris par les flammes, s'étaient hâtés d'aller réclamer le secours de l'autorité civile et de l'autorité militaire.

En peu de temps tout le monde fut sur pied, les autorités judiciaires, le préfet du département, M. de Flavigny, le maire et ses adjoints, la compagnie des pompiers, les troupes de la garnison et un grand nombre de citoyens de la ville, accourus au premier signal.

Malheureusement, l'intensité du vent qui soufflait de l'ouest et les immenses proportions que le brasier avait déjà atteintes, ôtaient l'espérance de disputer à l'incendie autre chose que des ruines.

Mais il fallait conserver notre grandiose et magnifique cathédrale qui n'est séparée du palais archiepiscopal que par une allée du jardin; il fallait disputer à la destruction la bibliothèque de la ville occupant plusieurs salles du rez-de-chaussée du palais archiepiscopal, contenant en grand nombre les livres et les manuscrits les plus précieux. Il fallait sauver le riche mobilier des appartements, les papiers du secrétariat, la bibliothèque particulière de l'archevêque, sa chapelle, etc.

Il fallait préserver les immeubles voisins, la maison de M. Brisson, père du jeune député de Paris,

qui n'est séparée des bâtiments du palais que par un jardin de peu d'étendue; le pavillon contigu habité par le commandant du génie; préserver enfin la manutention militaire et la caserne de l'artillerie qui auraient été de suite menacés, si le vent avait incliné de l'ouest vers le nord!

Entreprises énormes, qui n'ont pu malheureusement être accomplies que dans de douloureuse limites.

On est parvenu cependant, grâce à l'énergie et au dévouement des travailleurs, à préserver entièrement la cathédrale, la manutention, le pavillon du génie, la maison de M. Brisson et la caserne de l'artillerie.

Deux pompes établies, l'une dans le jardin de M. Brisson, l'autre dans la cour du pavillon du génie, ont contribué à sauver de l'incendie les annexes du pavillon de la Vrillière, du côté de l'ouest, seule partie du palais qui soit restée debout, et en même temps les deux immeubles qu'elles avaient mission de protéger.

A l'heure qu'il est, le spectacle que présente le théâtre de l'incendie est des plus navrants. Le magnifique bâtiment de la Vrillière et tout le bâtiment situé sur le jardin de l'archevêché, sont entièrement effondrés. Il n'en reste plus que des murs dévastés et d'immenses cheminées qui projettent sur l'horizon leurs silhouettes noircies et désolantes.

La bibliothèque de la ville a péri en partie dans cet effroyable sinistre, ainsi qu'une grande partie du mobilier de l'archevêché. Tout ce qui a pu être sauvé a été porté dans les nefs de la cathédrale, qui sont encombrées d'objets de toute nature plus ou moins atteints, plus ou moins respectés par le feu: livres, ornements sacerdotaux, vêtements, meubles, tableaux, etc.; c'est un pêle-mêle sinistre, le témoignage d'une grandiose catastrophe qui reçoit un reflet imposant de la majesté du lieu saint.

Il paraît que Mgr de la Tour-d'Auvergne a perdu dans ce terrible événement des valeurs importantes et des manuscrits précieux.

Par un hasard extraordinaire et qui a épargné au prélat bien des angoisses, sans lui épargner toutefois la douleur profonde et les regrets, Mgr de la Tour-d'Auvergne était parti hier au soir pour Paris. L'incendie s'est déclaré quelques heures seulement après le départ.

Au moment où nous fermons cette lettre (7 heures du soir), le feu brûle encore dans les décombres et enveloppe le chevet de la cathédrale d'un sombre voile de fumée.

M. V.

vaient suffire pour être méprisé. Il fallut de bonnes ou de mauvaises actions pour être au banc d'honneur ou au pilori.

Un ordre de chevalerie fut institué: la première nuit du mois de mai les *Paradisiennes* se réunissaient sous un lilas consacré, et au scrutin secret nommaient dix-sept chevaliers.

Les paradisiens rendaient cette politesse aux dames, en décrétant *Rosières* au petit jour, chaque premier juillet, les femmes mariées qui avaient le mieux résisté à la tentation. Il y avait trop de temps qu'on couronnait la Grâce qui s'ignore, il était temps que la Grâce savante eût son Nanterre.

V

Quelque neuf mois après, la *République Rose* était une puissance, et les navires Yankees eux-mêmes saluaient avec amabilité le drapeau *aurora* des *yachts* de plaisance qui composaient uniquement la marine paradisiaque. Pour toutes armes, ces républicains *carminés* portaient des cannes d'olivier. Leurs ambassadeurs avaient ce grave inconvénient qu'on ne pouvait jamais les retirer; l'ambassade de Paris, par exemple, a été confiée à Mérimée, qui est retenu de force par les Français; Henri Heine représente la *République Ros* à Vienne; Stendhal à Rome; Løve-Weimars à Constantinople; Gérard de Nerval au Caire; le comte de Maistre à Saint-Petersbourg; Joubert à la cour de l'Être-Suprême. — Les souverains du monde acceptèrent galamment les insignes de cette république qui n'avait pas pour symbole un

triangle étroit et borné, mais un *an le ouvert* ouvert à toutes les idées généreuses — il n'y a qu'aux Paradisiens que l'empereur du Japon ait permis l'accès de Yédo; et dernièrement un anthropophage disait à un de ces républicains pourtant bien succulents: Bon blanc, mange-moi je t'en prie. Que dis-je? le principal chef de la tribu des Cafres enverra cette fois-ci pour le jour de l'an, à la présidente, madame Lefèvre (tout bonnement), un sac de bonbons de chez Boissier. — C'est la perspective de prendre du bon temps aux îles du *Paradis retrouvé* qui rendait Léopold, l'intendant des Belges, si coulant à l'endroit de ses *pouvoirs*. *Je vais faire ma malle*, disait-il d'un air joyeux, quand l'horizon politique se *rembrunissait*. — Après tout, dans la *République Rose* il eût été heureux comme un roi.

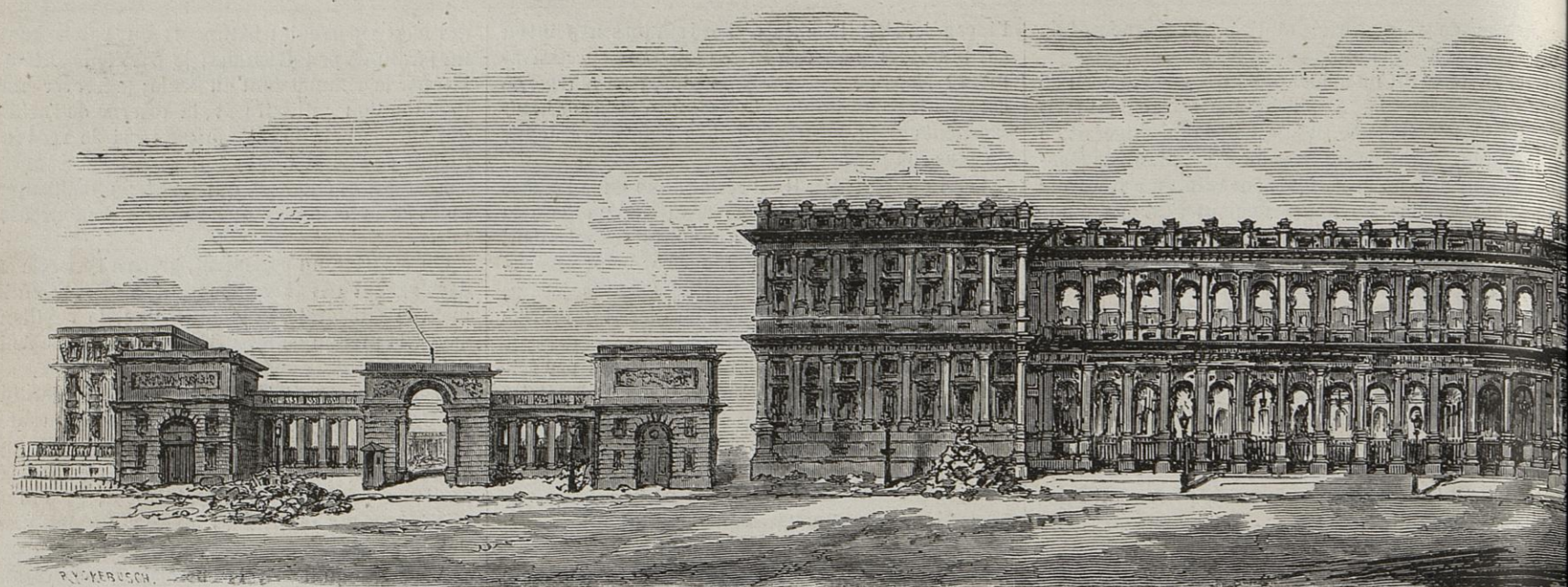
La ville s'est faite capitale sans que la nature ait l'air, comme dans nos cités d'être emprisonnée entre quatre murs; les maisons n'ont pas comme chez nous six étages, ce qui leur donne ici l'apparence d'une *pyramide américaine*. Le ciel, qui commence à avoir à Paris quelques entrées de faveur, jouit de ses entrées de droit partout à *Paradis*; de loin on dirait un jardin habité, tant la pierre se marie de fois à la végétation. C'est la polygamie lapidaire.

Né croyez pas qu'on en soit réduit dans *Paradis* à cuire notre bonne mère, la Terre, pour se loger: Dieu merci! la brique, ce sacrilège, est inconnue de ces pieux artistes. Ils n'ont qu'à se baisser pour ramasser le jaspé, le porphyre, l'agate, l'onyx; — tout ce dont vous faites un bracelet en France, on en ferait des fondations à *Paradis*. — L'oratoire de la duchesse

de Langeais, qui a quitté son couvent pour aller épouser la Rastignac, est éclairé par des vitres en améthyste; les petits enfants de madame de Manerville se jettent presque des cabochons dans les rues. — L'exportation est, du reste, absolument prohibée; les délinquants sont passibles de la peine de l'exposition publique, laquelle consiste en ceci: être forcé de porter pendant six mois des bijoux faux.

Comme on a beaucoup diminué à *Paradis* l'importance du *mal moral*, il se trouve que le *mal physique* s'amointrit tous les jours. — La santé publique y est excellente, on ne fait pas de plaisanteries contre les médecins, mais d'un autre côté les médecins ne vous les rendent pas. Bianchon a trouvé en herborisant une plante magique, qui était, dit-on, toute la médecine de l'Olympe. Il ne naît pas une seule créature laide; la laideur interne disparaissant, la laideur extérieure n'ose plus se montrer. Ce sont les vices que chez nos voisins on appellerait *improper*, qui ont fait de génération en génération ressembler telle famille aux cétacés, telle autre aux quadrumanes, une troisième à la race bovine. Dans la *République Rose*, l'homme tâche au moins d'avoir un petit air de ressemblance avec Dieu, ne fût-ce que pour contenter l'Écriture. — Quant aux morts, on a adopté pour eux la crémation. J'ai vu dernièrement un gendre qui poudrait une lettre d'affaires avec la cendre de sa belle-mère; et il ajoutait en soufflant dessus: autant en emporte le vent!

Un hiver de quinze jours, un été de trois semaines, un printemps de près de dix mois, voilà la



Légion d'honneur.

Cour des comptes et Conseil d'état.

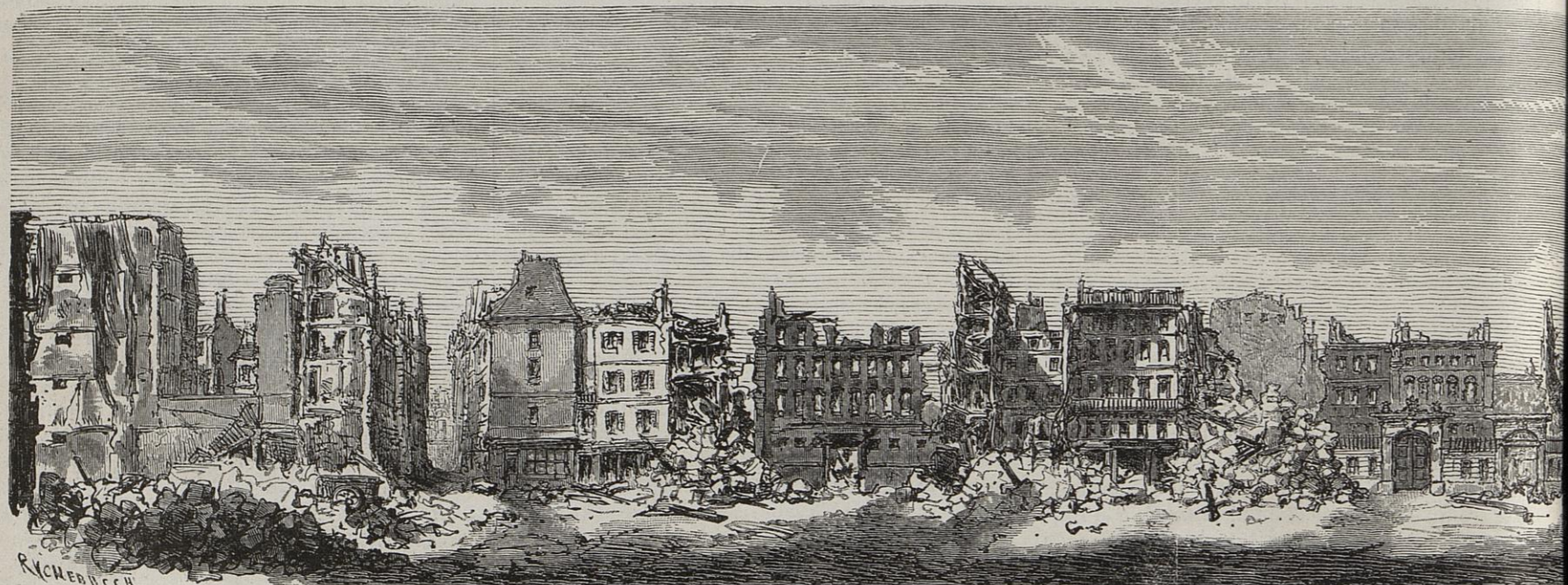
LES RUINES DE LILLE. — (Côté nord.)



Une partie de la caserne Bonaparte.

Caisse des dépôts et consignations.

Epicierie.



RICHERDORCH

N° 37, maison A. Doucet, tailleur.



LES RUINES DE LILLE. — (Côté sud.)

Archives de la Cour des comptes, n° 85.



J. Willmann sculp.

Les phares de la Bastille.

Boulevard Beaumarchais.

LES RUINES DE PARIS. — La Bastille dans la journée du 26 mai.



Boulevard Richard-Lenoir.

Rue de la Roquette.

INCENDIE DU PALAIS DUCAL

A NANCY

L'ancienne capitale de la Lorraine s'enorgueillissait avec raison, de posséder, dans ce qu'on appelle à Nancy la ville vieille, deux monuments qui racontaient aux archéologues sa grandeur passée : les restes de l' Arsenal et le Palais ducal. De ce vieux palais on avait fait un musée qui renfermait l'antique tombeau des ducs de Lorraine, élevé jadis dans la chapelle des Cordeliers et toutes les précieuses collections artistiques et historiques ayant trait aux annales de la Lorraine.

De ce vieux palais ducal et de ses richesses, il ne reste aujourd'hui que les quatre murs calcinés.

Le lundi, 17 juillet, vers une heure du matin, le feu dévorait les combles du vieux moment. Bientôt les charpentes séculaires, mordues par les flammes se tordirent et craquèrent en propageant le feu jusqu'au musée qui ne fut qu'un immense brasier.

Après bien des démarches, on obtint enfin l'autorisation de faire sonner le tocsin, qui mit sur pied toute la population. C'était la première fois, depuis l'invasion, qu'on entendait à Nancy la cloche d'alarme.

Le temps heureusement était calme et l'incendie a pu être circonscrit. Si le vent eut soufflé violent, comme il l'a été dans ces derniers jours de bourrasque, l'église des Cordeliers, l'annexe du Palais du gouvernement et les quartiers de la ville vieille auraient été dévorés par le feu.

Le Palais ducal, qui s'élevait des Cordeliers au Palais du gouvernement, n'a conservé que ses vieux murs calcinés. On a pu sauver du Musée la fameuse tapisserie de Charles le Téméraire, quelques armures et quelques tableaux. C'est tout.

Des milliers de volumes qui contenaient l'histoire provinciale de la Meurthe, il ne reste pas un feuillet.

Vers deux heures seulement les secours sont arrivés et on n'a cessé de lancer de l'eau sur l'immense foyer d'où le lendemain encore s'échappaient d'épaisses colonnes de fumée.

Les Prussiens qui célébraient si gaiement à Montmorency l'incendie de Paris, ont dû tressaillir d'aise à la vue des flammes qui dévoraient le palais ducal et anéantissaient les trésors de l'archéologie lorraine.

Tout leur sourit, à ces honnêtes Allemands ! tout jusqu'à l'incendie inclusivement. M. V.

LA RUE DE LILLE

Le *Monde illustré*, au lieu d'être un recueil hebdomadaire de seize pages, serait un volume entier paraissant tous les huit jours, que ses dessins ne suffiraient pas à enregistrer un à un tous les désastres dont Paris et sa banlieue portent les traces déolantes.

Nous en avons déjà beaucoup publié, mais il en reste à publier encore, et dans six mois nos abonnés n'auront pas lieu d'être surpris si nos gravures en reproduisent de nouveaux. C'est qu'il n'est pas un quartier de la grande cité, il n'est pas un village des environs qui n'ait été secoué par ce souffle de destruction qui a passé sur la France. Le fer et le feu nous ont saecagé villes et villages, comme le ferait avec les rues de Saint-Cloud, dévastées et incendiées, malgré l'armistice, par nos envahisseurs allemands. Des communeux ou des Prussiens, on sera bien embarrassé pour savoir lesquels on doit maudire le plus. Maudissons-les les uns et les autres. Ils se valent.

La rue de Lille est une voie douloureuse que les incrédules, s'il en est encore, peuvent parcourir pour calculer ce que les haines sociales peuvent engendrer de ruines. Elle peut être mise en parallèle avec les rues de Saint-Cloud, dévastées et incendiées, malgré l'armistice, par nos envahisseurs allemands. Des communeux ou des Prussiens, on sera bien embarrassé pour savoir lesquels on doit maudire le plus. Maudissons-les les uns et les autres. Ils se valent.

Elle ne datait pas de trop longtemps cette belle rue de Lille, aujourd'hui bordée à droite et à gauche de murs écroulés et noirs des morsures huileuses du pétrole. Elle avait été percée en 1640, sur un terrain de l'abbaye Saint-Germain, qui avait alors pour abbé Henri de Bourbon. C'est à cet abbé qu'elle emprunta son nom primitif de *rue de Bourbon*, conservé jusqu'au 27 octobre 1792. Ce jour-là on la rebaptisa rue de Lille, en mémoire de la défense opposée aux Autrichiens par la ville de Lille. La Restauration lui rapporta le nom de *Bourbon*, et la révolution de Juillet lui rendit celui de *Lille*.

Au n° 1, nous apprend Frédéric Lock a été établie la 1^{re} division militaire, dans l'hôtel qu'occupait sous l'empire le comte Réal; — l'hôtel Tidoux occupait le n° 2 où se trouvait établie la Caisse des dépôts et consignations; au n° 9 est mort Ancelot, le 7 septembre 1834; — au 19 était l'ancien hôtel Lauraguais; — au 34 a demeuré Carle Vernet; — au 34 (en 1793) habitait Boyer-Fonfrède, de la Convention; — au n° 36 Libéral Bruant avait bâti pour le

surintendant Fouquet la résidence qui devint l'hôtel Praslin; le conseil d'Etat et la cour des Comptes occupaient le 62 et le 62 bis; — l'hôtel de Valentinois, le n° 68; — au 67, l'hôtel d'Ozenbray; — au 69, l'hôtel Carvoisin; — au 73, demeurait Condoreet, en 1793; — le palais de la Légion d'honneur formait le n° 64; — et les archives de la cour des Comptes, l'immeuble n° 89, bâti en 1848; — le maréchal Ney, en 1812, habitait le n° 68; — au 76, l'hôtel Charost; au 78, l'hôtel d'Avray, occupé sous le premier empire, par le ministère de la guerre et depuis par l'ambassade de Prusse. Cet hôtel a été épargné par l'incendie. En 1812, le maréchal Mortier demeurait au n° 80; — l'hôtel Périgord, n° 87, a été habité par Etienne et par Hipp. Clairon qui y est morte, le 18 janvier 1803. L'hôtel Torcy, au 88, et l'hôtel de Segnelay, au 90, ont été bâtis tous deux, par Boffrand, émule de Robb. de Cotte sur les dessins duquel fut élevé l'hôtel du Maine, au n° 92; — au 94, le fameux hôtel d'Humières; — au 96, l'hôtel de Bentheim; — au 111, l'hôtel d'Ancezone; — au 119, l'hôtel Forcalquier, habité par Lafayette, en 1799; — le 74 avait remplacé l'hôtel Villeroi où demeurait Eugène Beauharnais et qu'habita, en 1814, le roi de Prusse.

Cette nomenclature archéologique nous dit assez les titres aristocratiques de la rue de Lille, titres que ne pouvait lui pardonner la sauvage ignorance des communeux, ennemis bêtes des grands souvenirs historiques et des titres nobiliaires. Il y avait là aussi la Cour des Comptes, que certaines gens pouvaient avoir autant intérêt à faire brûler que le ministère des finances et la comptabilité de l'Hôtel-de-Ville. Malheureusement, fusées et pétroleuses n'ont que trop bien réussi, et la rue de Lille, hier encore une des plus belles du faubourg Saint-Germain, n'est, à l'heure qu'il est, qu'une large voie encombrée de pans de murs écroulés et de plâtras amoncelés.

MAC VERNOLL.

COURRIER DU PALAIS

C'est vendredi, décidément vendredi prochain qu'on ouvrira la première audience des conseils de guerre à Versailles! Voilà du moins ce que l'on dit. Je pense moi que ces retards si souvent renouvelés pourraient bien nous conduire jusqu'au mardi 8 août; mais je suis prudent en n'affirmant rien à

température des îles du *Paradis retrouvé*, que la brise de la mer attiédit ou réfrigère avec une sollicitude infatigable.

On ne s'ennuie jamais à *Paradis*. L'esprit, que chez nous vous battez tant de quartiers, même Belleville, sans rencontrer, court les rues de la *République Rose*; il est sûr au moins que le gros chariot de l'ineptie ne lui passera pas sur le corps; — en France, il se sentait en danger : tout un arrondissement pouvait lui être hostile; là, on le reçoit déjà bien dans l'antichambre, qu'est-ce donc dans le boudoir? — J'entends le vrai esprit, non pas cette essence commune qui prend feu si facilement chez les *diseurs de mots*, mais cette flamme légère qui était l'âme de Chamfort ou de Rivarol. On a repris à *Paradis* la causerie au point où elle en était restée quand Mirabeau ferma la bouche aux causeurs; on a repris aussi le goût au moment où la Révolution le décapita : on s'amuse, on sourit, on innove, on corrige la vie, on perfectionne, on dégage l'inconnu, on laisse battre son cœur, planer son âme. — Ce sont les principes de 88! — Quant au char de l'Etat, comme cette vieille figure de rhétorique marche toute seule, personne ne se met à la fenêtre pour la voir passer.

Il y a un théâtre à *Paradis*, on y joue la comédie de société comme autrefois, on y chante même l'opéra. Le climat, qui change les conditions vocales, y favorise la naissance des ténors; les musiciens y font de la musique, et non pas du bruit, les chanteurs y chantent et ne brament pas; les peintres font de la peinture et non pas de l'enduit.

Est-ce à dire que *Paradis* soit l'île des plaisirs de Fénelon? les natures y sont-elles en sucre raffiné? les humeurs n'y règnent-elles qu'à l'état d'orangeade? le sang est-il fait de Malaga ou d'Alicante? — Non, cette édition de l'humanité a ses pages faibles comme les autres, seulement c'est un Elzévir. Ils ont réussi à rester chrétiens par le fond en devenant païens par la forme. Ils ont des courses de chevaux, mais la perfectibilité est leur premier *steep-chase*. Ils sont moins mauvais qu'ailleurs, puisqu'ils sont heureux, — et voilà pourquoi ces Robinsons qui ont leurs domestiques pour Vendredis, ne veulent plus quitter leur île.

J'allais oublier quelques détails importants : les *Faux cheveux*, cette parure barbare, sont sévèrement interdits aux îles du *Paradis retrouvé*; on craint d'offenser la plus adorable de toutes les mères, la fameuse Ève, en ne se contentant pas comme cette reine des blondes, de sa chevelure naturelle. Les jeunes femmes ont donc décidé, dans une séance qui ne manquait pas de solennité, qu'elles renonceraient aux accessoires capillaires; les pauvres maris ne sont donc plus exposés à voir trainer sur une table de toilette une paire de grosses nattes ayant peut-être appartenu à une pétroleuse. Fi l'horreur!

La teinture a été également prohibée; ce procédé scandaleux, qui consiste à donner à l'ébène le plus authentique des tons d'amadou suspect, fut regardé comme un crime de lèse-couleur; on laissa l'Ombre de Venise penser ce qu'elle voudrait des chrétiennes qui ont le malheur de ne pas être rousses, mais on fut brune avec intrépidité, presque avec provoca-

tion : on voulait rompre d'une façon éclatante avec le cocodétisme.

Nous avons eu dernièrement l'honneur de rencontrer deux frères, dont l'un, comme ce pauvre Auber, que nous n'appellerons plus Ninus de l'Enclos, n'avait jamais voulu quitter Paris; on aurait pétrolé les vingt arrondissements à la fois, qu'on eut vu l'ainé, le comte de Montsablé, s'acheminer gravement, à sept heures du soir, vers la maison d'Or, comme si elle eut été incombustible. Le cadet, le vicomte Henry, est depuis sa tendre enfance un des citoyens de la *République rose*, et remarquez cet étrange contraste:

Le comte a trente-neuf ans; vous lui en donneriez cinquante-cinq; il est blasé à croire qu'on le trouvera suicidé dans la journée; le spectacle l'ennuie, je ne parle pas de l'Opéra, ni des Italiens, cela va sans dire, Mozart et Rossini n'ont plus assez de montant pour notre génération, mais Hervé et Offenbach eux-mêmes le laissent froid; il a baillé à la première représentation de *la Belle-Hélène*, sacrilège qui a été très-remarqué; la table l'ennuie; les maîtres d'hôtel ne savent plus quels mets inventer ou quel crû lui offrir; il n'aurait pas le plus petit respect pour le vin de la comète; le plaisir l'ennuie; il ne comprend pas plus qu'on aille à la campagne qu'au Cirque; les femmes l'ennuient, illégitimes et légitimes; la galanterie lui paraît une chose insipide; il connaît le nombreux personnel de la légèreté parisienne, et il ne se baisserait pas pour ramasser M^{lle} Machinette si elle tombait dans le lac de son jardin; M^{lle} Machinette, jugez donc! une Hongroise

et regard nécessairement car, à force d'avoir raison, je finirais par avoir tort un beau jour.

Quant aux usurpations de fonctions sous la Commune, vous me permettez bien désormais de les passer sous silence; cela n'a plus rien de bien intéressant, c'est toujours le même récit à faire avec le rapprochement, souvent grotesque, de l'ancienne profession du prévenu et des fonctions que Messieurs de la Commune lui-ont confiées, souvent sur sa demande, quelquefois malgré son refus. S'il se présente quelque cause exceptionnelle en ce genre, je la noterai avec soin pour vous en faire part; mais le sujet me paraît épuisé.

Le conseil de révision de la 8^{me} division militaire a eu à statuer sur le pourvoi des condamnés dans l'affaire des troubles de Marseille. La décision du conseil de guerre qui condamnait à la peine de mort un avocat, un journaliste et un portefaix, qui a prononcé contre plusieurs autres individus des peines plus ou moins graves, a été confirmée.

Enfin, pour terminer aujourd'hui avec les affaires dites politiques, avec les souvenirs du siège de Paris et des faits et gestes de la Commune, j'ai à faire connaître deux jugements qui admettent, dans une certaine mesure, la responsabilité civile des individus, fonctionnaires ou non, ayant ordonné ou exécuté des actes illégaux.

Devant la 1^{re} chambre, M^e Nicolet, avocat de M^{me} Debove-Balny, a raconté les infortunes de sa cliente. Un individu, porteur d'une délégation signée de M. Clémenceau, maire du 18^e arrondissement, a pénétré dans ses magasins de bois et de charbon, et y a fait une perquisition pour découvrir du charbon que l'on supposait y être caché, quand M^{me} Debove-Balny refusait d'en livrer aux acheteurs.

M^e Paillard de Villeneuve, avocat de M. Clémenceau, a rappelé que cela se passait le 14 novembre, pendant l'investissement de Paris, et que la perquisition avait été faite réellement dans le but d'apaiser la foule irritée, en lui démontrant qu'aucune provision n'avait été celée.

Mais le tribunal a déclaré qu'il y avait faute véritable de la part du maire du 18^e arrondissement, et, pour réparation de ce préjudice, plus moral que matériel, l'a condamné aux dépens pour tous dommages-intérêts.

L'autre exemple est plus sérieux; mais aussi, il s'agit de la Commune!... Il paraît qu'un M. Philippe, porteur d'un bon de réquisition, a fait enlever, un jour, huit pièces de vin des magasins de MM. Breton et Ganache. Ceux-ci ont bel et bien demandé à M. Philippe le paiement, et ont assigné

en garantie les membres de la Commune. Le tribunal a condamné M. Philippe au paiement de la somme de 1,280 francs; mais à l'égard de MM. Courbet, Beslay, Régère, Tridon, Pyat et Gambon, comme il n'a pas été établi qu'ils aient pris part, soit comme auteurs, soit comme complices, à l'enlèvement des vins, le tribunal a débouté de leur demande les négociants en vins.

Je ne sais si j'aurai conservé assez de place pour vous parler d'une étrange femme, condamnée cette semaine à un an de prison par le tribunal correctionnel. Reine Boyer est âgée de trente-neuf ans; elle a été, dit-on, d'une beauté remarquable, et cela n'est pas difficile à croire quand on la regarde avec attention; malgré la paralysie, malgré les marques de la petite vérole, on retrouve sur son visage des traits pleins de finesse et d'harmonie, et l'on recompose facilement cette beauté qui n'est plus qu'un souvenir. C'est à peine si cette femme peut marcher ou seulement se tenir debout; quand elle est assise, on voit sa figure se contracter par moments et ses mains tout agitées d'un léger tremblement; si les yeux sont encore beaux, le regard est éteint par la souffrance. Ce qu'elle a été jadis, comment elle a brillé, voilà ce qu'il faudrait pouvoir dire, et jamais roman d'aventures n'aurait été plus extraordinaire et plus varié; mais on n'a que des notions vagues, et la vie de Reine Boyer ne devient saisissable que précisément au jour où elle cherche le repos. Elle fonde un magasin de lingerie, mais après moins de deux ans, la faillite est déclarée, et l'héroïne est condamnée à deux mois de prison pour abus de confiance.

Le premier pas est fait, la brillante femme, devenue aventurière, ne va plus s'arrêter. Elle se fait livrer des marchandises sous de faux noms, en prenant de fausses qualités, elle exploite les bijoutiers, elle vole des bagues, des chaînes, des diamants, des écrins tout entiers. Vous avez lu cent fois dans les faits-Paris, ces histoires de voleuses qui descendent d'un coupé brillant, entrent dans les magasins en traînant après elles des fiots de velours, de satin, de dentelles, qui choisissent pour quelques milliers de francs de bijoux qu'il faudra leur apporter; elles donnent une adresse, c'est un nom russe, anglais, italien, espagnol, couronné d'un titre bien sonore, et la maison est située, bien entendu, dans le quartier le plus brillant et le plus riche. Comment le marchand ne serait-il pas ébloui; la toilette, la beauté, la voiture, le cheval, la livrée, les grands airs, les grands noms et une vente de cinq à six mille francs qui représente un assez joli bénéfice!... Il est vrai que l'aventure n'est pas neuve et que l'on de-

vrait être en garde; mais si le soupçon était injuste, si on se trompait, quel scandale! Tout cela finit donc, comme vous le savez, par un commis qui ne trouve pas la grande dame à l'adresse indiquée, et par un patron qui trouve quelques bagues de moins dans les marchandises qu'il a étalées devant la belle étrangère.

Reine Boyer a exercé cette industrie pendant des années, et impunément. C'est elle qui a imaginé ce joli tour: elle a choisi un écrin et se le fait apporter, hôtel du Louvre, dans un des plus beaux appartements. Le commis arrive, et la dame s'empare lestement de l'écrin, puis passe dans une autre pièce. Osera-t-il la suivre? Mais pendant que le pauvre jeune homme réfléchit, la belle dame revient le sourire aux lèvres et l'écrin à la main, — cette hardiesse n'est pas la moins forte. — Ces bijoux, dit-elle, plaisent à ma mère, je me décide donc à les prendre ainsi que la croix de diamant que j'ai marchandée; veuillez me l'aller chercher bien vite! Le commis court, revient, mais la grande dame a quitté l'hôtel en emportant l'écrin et les draps de son lit.

Il y a plus d'un an que Reine Boyer est arrêtée, et les événements ont retardé son jugement en rendant l'instruction impossible. Ici encore nouvelle comédie, et, cette fois, c'est tellement complet d'invention et de mise en scène, que Balzac n'a rien imaginé de mieux! Reine Boyer, qui a été reconnue par les bijoutiers, qui, du reste, avait fait des aveux, affirme maintenant que l'on se trompe et qu'elle est victime de son bon cœur; elle s'est sacrifiée pour une grande dame, pour une très-grande dame, la véritable coupable dont elle sauve l'honneur. Et, en effet, la grande dame, réfugiée en Angleterre, a écrit au président, aux juges, au procureur de la République et même au garde des sceaux, que Reine Boyer est innocente et qu'elle s'est sacrifiée pour elle.

Elle fait mieux! Un jour, l'aumônier de Saint-Lazare reçoit la visite d'une grande dame mystérieuse, qui lui dit: « Consolez Reine Boyer, qui s'est perdue pour moi; elle est innocente, obtenez-moi son pardon, de grâce! » Le bon aumônier fit la commission. On n'a pas besoin de dire que Reine Boyer pardonna.

La prévenue a encore soutenu ce système à l'audience; mais la maladie l'a vaincue, car il était facile de voir qu'elle avait perdu sa belle confiance en elle-même et qu'elle ne comptait plus trop sur le succès.

Rappelez-vous les déguisements d'Asie dans la dernière incarnation de *Vautrin*, et vous verrez une fois de plus que le roman n'est pas plus fort que la réa-

du Mecklembourg, qui a presque autant de chevaux que d'adorateurs, et qui a mangé sept millions à un banquier Finlandais.

Par contre, le mariage lui semble une institution maussade; le comte exècre les enfants, même à l'heure où on les couche, et il porterait volontiers le deuil d'un ami qui s'engage dans l'armée conjugale; n'appelle-t-on pas, dirait-il, ce coup de tête: *faire une fin*, entre la *fin* et le *décès*, il n'y a différence que dans les mots. Je ne vous engage pas à trouver sur votre route le comte de Montsablé, il communiquerait le spleen à un Napolitain.

Vous voulez l'emmener au Louvre? — Il a tant vu de tableaux! Vous prétendez l'induire en voyage? Tous les pays se ressemblent. Vous avez l'ambition de lui faire connaître un livre nouveau? Il répondra comme Royer-Collard: Je ne lis plus, je relis.

Seulement, lui, n'a jamais lu; à peine si son estomac intellectuel peut supporter une fois par hasard un *suprême* de nouvelles à la main. Quand on lui raconte une anecdote friande, au second mot il vous interromp pour dire:

— Je la connais.

Que diable ce gentilhomme fait-il ici-bas? il y a des morts dans leur cercueil qui sont plus vivants que lui: il rendrait sceptique, la Foi; pessimiste, l'Espérance; incendiaire, la Charité.

Gardez-vous, comme de la fièvre jaune, de ce dé-nigreur prêt à se plaindre de la fétidité des roses et du vacarme des rossignols!

Ah! s'il n'a jamais quitté Paris, on peut dire aussi que Paris ne l'a jamais quitté!

Il a l'œil éteint, la voix sourde, le teint brûlé, avec une élégance qui rend encore plus sensible son usure de corps et d'âme; on ne lui prêterait pas cent sous sur son moral.

N. B. Le comte de Montsablé passe sur le boulevard pour un sage.

Le vicomte, lui, le pensionnaire de la *République rose*, a trente-huit ans qui viennent de sonner, mais vous lui donneriez quinze ans de moins qu'à son frère; tout l'enchanté, tout l'amuse, tout le grise de jeunesse; il est marié depuis le vingt-septième attentat sur Louis-Philippe, ce monarque qui servait de cible à ses sujets, et il adore sa femme comme au premier jour; car il n'a pas dépensé ni son cœur, ni ses sens dans d'affreux cabinets particuliers; il ferait cent lieues pour voir un Véronèse inédit; il passerait la nuit à lire le livre qui vient de paraître; le champagne comme le chambertin ont pour lui toute leur saveur première; une sonate de Hayden a encore des secrets à lui confier; il se plaît à l'audition de la vieille musique comme on se plaît dans la société des vieilles femmes; il n'a jamais trouvé une journée trop longue; en voyage, il écrit à sa femme encore fort jolie, des lettres d'amour qui sont des chefs-d'œuvre; il a amassé un capital de printemps dont la vieillesse n'aura jamais raison.

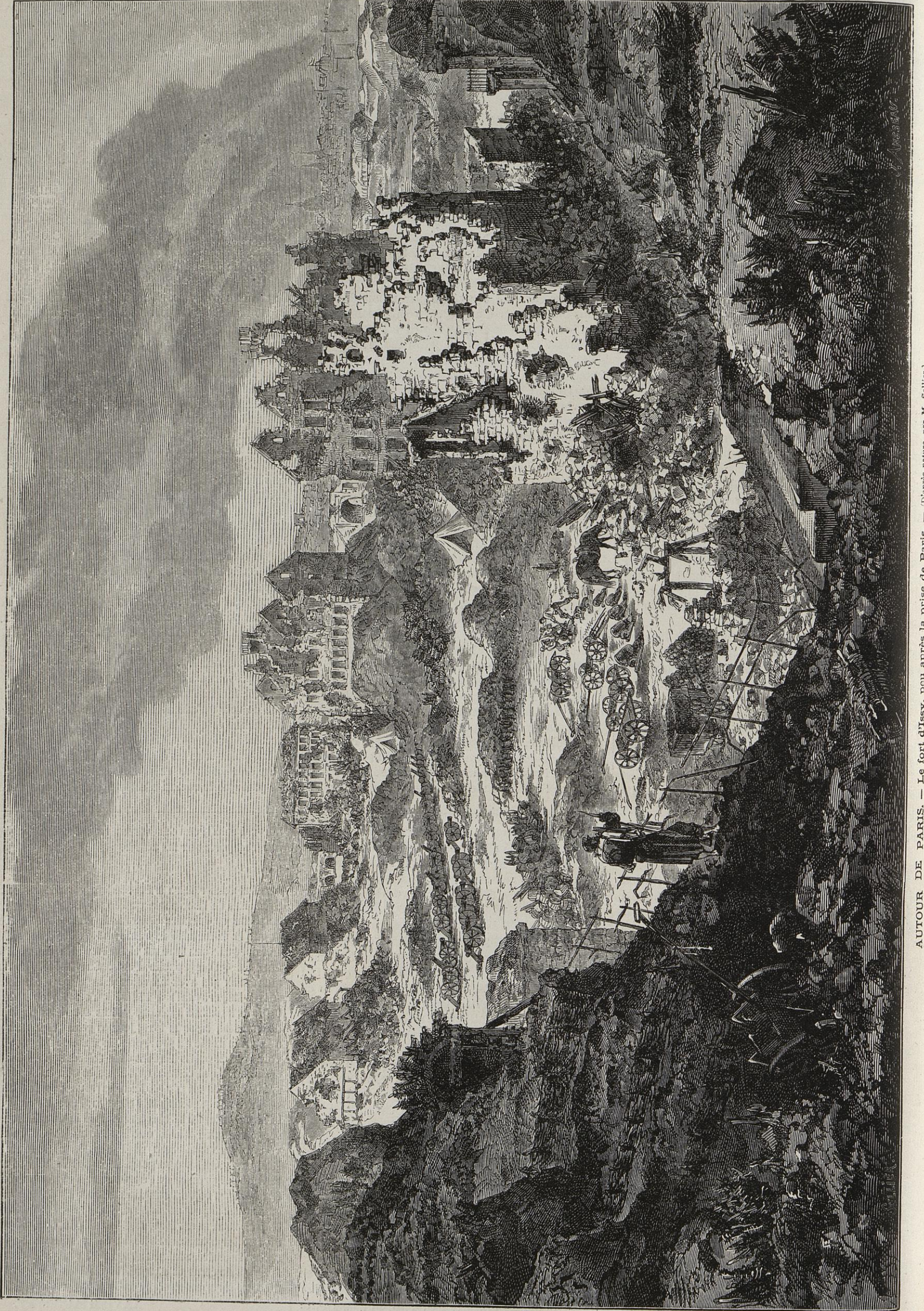
N. B. Le vicomte de Montsablé passe, dans la zone de Tortoni, pour un écervelé. Comparez ces deux fruits du même arbre mûris, l'un au gaz, l'autre

au vrai soleil, et vous verrez combien la *République rose* l'emporte sur les autres.

VI

Allez vous refaire à *Paradis*, je vous le conseille, Sybarites de l'honneur, que le pli d'une conscience empêche de dormir; Epicuriens du beau, à qui répugne la difformité de l'âme; hôtes des salons d'autrefois, qui vous trouvez si mal à l'aise dans cet estaminet qu'on appelle Paris. Suivez-les, pauvres amoureux qui avez un cœur à la place d'un louis; suivez-les, croyants à l'idéal qu'on force à dire: *Credo in nummum sanctum*, poètes attardés sur le nez desquels on casse la lyre, jeunes gens qui n'êtes pas à la vraie mode du jour, dont le dernier mot est d'avoir l'air de petits Mathusalem frétilants. — O fiancés séparés qui comptez, non pas la dot, mais les instants, pourquoi n'y cueilleriez-vous pas les fleurs de votre bouquet nuptial? et vous, Alcestes chez qui la circulation de la bile a remplacé la circulation du sang, venez à *Paradis*, oubliez toutes les Céliènes, vous n'y rencontrerez, ni Philinte, ni Oronte! — Respirez-y enfin, ô sceptiques en politique, qui avez tant de foi pour ce qui appartient à la vie privée!... C'est l'aigre et verbeux Rousseau qui disait: *Si les dieux descendaient sur la terre, ils se mettraient en république*; vous savez laquelle, — celle du *Contrat social*, où Jupiter tournerait vite au Collot-d'Herbois; laissez-moi croire seulement que si tout simplement les gens de cœur et d'esprit tombaient dans une île déserte, ils se mettraient en *République Rose*.

XAVIER AUBRYET.



AUTOUR DE PARIS. — Le fort d'Issy, peu après la prise de Paris. — (D'après nature, par M. Sallier.)

AUTOUR DE PARIS. — Le fort d'Issy, peu après la prise de Paris. — (D'après nature, par M. Sellier.)



VERSAILLES. — Assemblée nationale. — La salle des Pas-Perdus. — (Dessin de M. Jumeau, d'après le croquis de M. Bocourt.)

lité. Par exemple, je veux bien avouer que, cette fois, j'ai été surpris.

PETIT JEAN.

THÉÂTRES

COMÉDIE-FRANÇAISE: M. Emile Perrin; rentrées de MM. Got, Bressant, Delaunay, Coquelin. — VAUDEVILLE: *L'Aile de corbeau*, pochade en un acte, par MM. Charles Garrand et Lafontaine; reprise de *La Poule et ses poussins*. — CHATELET: Reprise de *Vingt ans après, suite des Mousquetaires*. — M^{lle} Anaïs.

M. Emile Perrin a remplacé M. Edouard Thierry comme administrateur de la Comédie-Française. M. Emile Perrin est un ancien directeur de l'Opéra-Comique et du Grand-Opéra. Entre ces deux dernières directions, il s'était manifesté comme critique musical dans une revue. Auparavant, très-auparavant, on ne le connaissait que comme peintre de genre. M. Edouard Fournier, qui paraît s'y connaître beaucoup, cite de lui un *Millevoje à son lit de mort*, qui lui a tiré des larmes, à lui Fournier. Il est vrai que notre érudit et sensible confrère a en ce moment une pièce en répétition au Théâtre-Français.

M. Edouard Thierry n'a jamais fait de peinture, que je sache; mais il a fait, lui aussi, de la critique, et de l'excellente. Il en fera sans doute encore, et tout le monde aura à y gagner. En attendant, on me permettra de saluer à son départ cet homme courtois qui a dirigé pendant tant d'années la première scène du monde avec un zèle entendu et un tact qui ne se sont jamais démentis. M. Edouard Thierry laisse derrière lui une troupe des mieux aguerries et un répertoire des plus variés. Les jeunes auteurs le regretteront: il avait été accueillant pour eux jusqu'à la faiblesse. — En fait de jeunes gens, je crains que son successeur ne connaisse que M. de Saint-Georges.

La quinzaine qui vient de s'écouler a été marquée par la rentrée des chefs d'emploi. Le *Genre de M. Poirier* et *Mercadet* ont valu à M. Got des applaudissements parfaitement motivés. Dans le rôle de Poirier il ne fait regretter ni Lesueur ni Provost. *Mercadet* a vieilli, je suis fâché de le dire; les moyens employés par « le faiseur » pour éconduire ses créanciers ont paru enfantins; l'invention du pavé en caoutchouc, à l'épreuve des révolutions, est du ressort de la bouffonnerie. C'est que *Mercadet* a quinze ans de date, et que depuis ces quinze ans ce type s'est considérablement agrandi et compliqué. Les chiffres accumulés par Balzac, et qui semblaient exagérés autrefois, semblent timides aujourd'hui. Malgré cela, il reste une grande séve comique. — Ceux qui n'ont pas vu M. Geoffroy dans *Mercadet* seront sans doute satisfaits de M. Got. J'avoue que le souvenir de l'excellent artiste du Gymnase est très-vivace en moi. M. Got n'a pas voulu lui ressembler; il a cherché des effets nouveaux; et, dans son zèle, il a quelquefois dénaturé la physionomie du personnage. Il a eu des duretés à la *Maitre Guérin* et des trivialités à la *Giboyer*. M. Geoffroy savait rester père de famille au milieu de ses tripotages; il accentuait sa tendresse pour sa femme, — cette douce M^{me} Mélanie. Il était affectueux pour Minard, ce type du « bon jeune homme. » Minard! quel nom trouvé, et qui dit toute une âme, — honnête jusqu'à la simplicité. Mais dans les explosions du troisième acte, M. Got se retrouve tout entier.

Au Vaudeville, je surprends en flagrant délit de « pochade » un sociétaire du Théâtre-Français, M. Lafontaine lui-même. Alceste daigne descendre jusqu'à la charge. *L'aile de Corbeau* est une drôlerie qui tire son principal mérite du jeu de Delannoy et de Saint-Germain. Le même Saint-Germain anime de toute sa verve spirituelle la jolie comédie de M. de Najac: *La Poule et ses poussins*. Il est fort bien secondé par M^{me} Alexis et par M^{lle} Francine Cellier, revenue comme l'arc-en-ciel après l'orage.

Revenu aussi, d'Artagnan! Revenu, les *Mousquetaires*! Revenu Mélingue, avec son éternelle coliche-marde! Monsieur le carrdinal-ministrre (insistez sur les r) n'a qu'à bien se tenir dans sa robe rouge. A quand le Bossu? A quand la Tour de Nesle? A

quand *Benvenuto Cellini*? Le Châtelet s'annonce comme l'héritier direct de la Porte-Saint-Martin.

Une célébrité d'autrefois, M^{lle} Anaïs Aubert, est morte dans sa maison de campagne. Jusqu'à l'âge de cinquante ans, à la Comédie-Française, elle avait tenu l'emploi des ingénues en chef et sans partage. Elle avait ce qu'on appelle une physionomie *u-chante*, en parler languissant et chanté, mais l'intelligence parfaite de la scène. Petite, bien faite, elle laisse des souvenirs aux vieux habitués dans le duc d'York des *Enfants d'Edouard*, et dans le moineillon Pello de *Don Juan d'Autriche*. C'était la Déjazet de Casimir Delavigne.

Une de ses dernières créations, en 1849, fut la *Louison* d'Alfred de Musset, petite pièce assez médiocre et dont le succès fut à peu près négatif. Quelques jours après la représentation, l'auteur adressa à M^{lle} Anaïs ce joli rondeau, dont l'allure dégagée n'est pas exempte d'une nuance de dépit:

Que rien ne puisse en liberté
Passer sous le sacré portique
Sans être quelque peu heurté
Par les bornes de la critique,
C'est un axiome authentique.

Pourquoi tant de sévérité?
Grétry disait avec gaieté:
« J'aime mieux un peu de musique
Que rien. »

À ma Louison ce mot s'applique.
Sur le théâtre elle a jeté
Son petit bouquet poétique.
Pourvu que vous l'avez porté,
Le reste est moins, en vérité,
Que rien.

Le rondeau valait mieux que la pièce; c'est que Musset était poète avant d'être auteur dramatique. Ses meilleures comédies sont celles qui n'ont pas été composées en vue de la scène. Tel n'était pas le cas de *Louison*, écrite sur commande et rimée tant bien que mal sur le pupitre en bois de rose de M^{lle} Augustine Brohan, à qui le rôle était destiné dans l'origine. C'est là une anecdote assez piquante et qui se raconte encore assez volontiers au foyer de la Comédie-Française, entre deux parties d'échecs.

M^{lle} Anaïs avait quelque chose comme l'âge du siècle, plus ou moins.

CHARLES MONSELET.

QUATRE JOURS DE PRISON (1)

M. Richardet est un rédacteur du *National* qui a eu la male chance d'être arrêté par ordre de la Commune et le bonheur d'être relâché quatre jours après. Il vient de conter très-gaîment son aventure dans une plaquette où nous prenons ces trois épisodes.

L'ARRESTATION

Jeudi 6 avril, j'allais à la Préfecture de police, en toute innocence, réclamer un laissez-passer, afin de me faciliter les courses nécessitées pour le service du journal auquel j'ai l'honneur d'appartenir, le *National*, sans songer que ce journal était réputé réactionnaire par les citoyens de l'ex-préfecture et que j'allais bénévolement me jeter dans la gueule du loup.

Bien mal m'en prit, comme vous l'allez voir.

Ayant fait passer ma carte au citoyen Rigault, j'entrai dans une grande pièce où se trouvaient plusieurs jennes gens.

Ne sachant auquel m'adresser — faute d'avoir l'honneur de connaître aucun de ces messieurs, — je m'approchai de celui qui portait le plus de galons. Il était en train de causer avec une charmante dame vêtue de noir.

— Monsieur Raoul Rigault, s'il vous plaît? demandai-je.

— C'est moi. Est-ce vous qui êtes le citoyen Richardet, rédacteur du *National*?

— Oui, monsieur.

— C'est bien; on va s'occuper de vous. Asseyez-vous.

Et le monsieur couvert de tant de galons, qui, je venais de l'apprendre, était le citoyen Raoul Ri-

gault, continua, tout en rajustant son pince-nez et se caressant la barbe, à causer avec la jolie dame.

Je m'assis et examinai attentivement notre nouveau directeur de l'ex-préfecture de police.

C'est un tout jeune homme — vingt-quatre ans au plus — de taille moyenne, les yeux à demi fermés, le nez n'ayant rien d'aquilin, et la barbe châtain peu rébarbative.

Tout sautillant, un nouveau personnage, très-petit, très-pâle et très-barbu, fit son entrée.

En le voyant, le citoyen Rigault daigna interrompre sa conversation, et, me montrant du doigt au nouveau venu, dit:

— Ferré, voilà un rédacteur du *National*.

Le petit monsieur s'approcha de moi.

— Vous vous appelez?

— Richardet.

— Vous êtes rédacteur du *National*?

— Oui, monsieur.

Sur cette réponse, il se retourne vers un garçon de bureau:

— Faites entrer deux hommes armés.

Puis s'adressant de nouveau à moi:

— Vous désirez?

— Un laissez-passer.

Il s'assit à une table, écrivit rapidement deux lignes sur une feuille de papier timbré du sceau de la Préfecture, et me désignant d'un geste théâtral aux soldats-citoyens qui venaient d'entrer, il dit:

— Gardes, emparez-vous de cet homme et conduisez-le au Dépôt.

Sans autre préambule, me voilà conduit au Dépôt, où un monsieur me reçoit au guichet, me demande mon nom, ma profession, etc., donne aux gardes nationaux un reçu de la livraison et m'envoie dans un petit endroit où l'on me fouille très-proprement, m'enlevant couteau, ciseaux et tous autres instruments tranchants, perçants ou confondants que je puis avoir sur moi.

On me met ensuite sous le bras la moitié d'un pain noir, puis l'on me conduit au greffe.

— De quel crime êtes-vous accusé?

— Vous pourriez peut-être me le dire; pour moi, je n'en sais rien.

— Ah! vous êtes encore un prisonnier politique. Il en pleut, décidément,

— Vous en avez donc beaucoup?

— Parbleu! je crois bien, on ne sait plus où les mettre. Nous avons eu hier M^{sr} Darboy, et aujourd'hui on nous a amené plus de cent cinquante curés.

— Allons, je vois que je ne serai pas en trop mauvaise compagnie.

— Qui donc vous a fait arrêter, monsieur?

— Le citoyen Ferré.

— Ah!... un terrible, celui-là. Il ferait arrêter jusqu'à son père.

— C'est peu flatteur pour lui. Pourrai-je écrire à ma famille, à mes amis, pour les prévenir de mon arrestation, afin que l'on fasse immédiatement des démarches pour me faire relâcher?

— Non, monsieur, cela est impossible. J'ai ordre de vous tenir au secret le plus rigoureux.

— Sacrebleu! c'est bien gênant. Comment, je ne puis envoyer chez moi demander un peu de linge et d'argent?

— Vous vous arrangerez avec le commissionnaire.

Puis le greffier m'inscrit sur le grand registre d'érou, me fait passer sous la toise, remarque qu'il a rarement vu de prisonniers aussi longs que moi (1^m85), et, me donnant un morceau de tôle grand comme la main, sur lequel est peint en blanc le chiffre 144, m'envoie dans la cellule portant ce numéro.

Tout ceci s'était passé dans l'espace d'une demi-heure, et je n'étais pas revenu de ma surprise, de l'espèce d'étourdissement où me jetait cette aventure, que je me trouvais bien et dûment verrouillé dans ma prison.

LA VISITE

Samedi, 8 avril.

La troisième journée est aussi monotone que la seconde.

(1) Par G. Richardet, brochure in-12, 60 centimes. — Librairie Dentu.

J'écris de nouveau au juge d'instruction, demandant un interrogatoire.

Un peu avant midi, un petit monsieur, fortement grêlé de la petite vérole, à barbe rousse, entre brusquement dans ma cellule et me demande si j'ai besoin de quelque chose ou une réclamation à adresser.

— Des réclamations!... mais je ne fais que cela. Je ne désire qu'une chose, sortir d'ici au plus tôt. Toutefois, si je dois encore rester quelques jours, je vous prierai de me faire donner une paire de draps.

— Des draps?... et pourquoi faire? vous ne serez plus longtemps ici! Vous êtes un otage. Ces canailles de Versailles fusillent nos prisonniers, nous allons le leur rendre. On va tirer au sort d'ici à un jour ou deux, et vous aurez peut-être la chance d'en être. Vous n'avez donc pas besoin de draps.

— Vous êtes bien bon, et la façon aimable avec laquelle vous m'apprenez mon sort probable me comble de joie. Toutefois, si c'était un effet de votre bonté, faites-moi donner une paire de draps. Je payerai ce qu'il faudra.

— Cela ne me regarde pas, c'est l'affaire du brigadier.

Et le monsieur fortement grêlé et à barbe rousse, s'en va.

Un peu plus tard, le brigadier faisant sa tournée, je lui réclame une paire de draps, qu'il m'apporte, moyennant huit sous.

C'est le tarif de la maison.

LA DÉLIVRANCE

Tout en tournant et en retournant dans la fosse qui me sert de promenoir, je songe à cette journée de Pâques de l'an dernier, passée à Suresnes si gaie, et dont je célèbre tout seul cette année, et d'une triste façon, l'anniversaire.

Comme le temps s'enfuit vite, surtout en songeant au passé!... L'heure de rentrer est venue, et je ne m'en aperçois qu'au bruit du verrou qui m'ouvre la porte de la fosse.

Je rentre dans les couloirs, et, au moment de monter l'escalier pour retourner dans ma cellule, je me trouve nez à nez avec un gros monsieur qui pousse un cri de surprise.

— Tiens! Richardet!!... Qu'est-ce que tu fais ici?

— Et toi?

— Moi!... Je suis substitut de Protot.

— Alors, tu vas me faire relâcher?

— Pourquoi est-tu détenu?

— Je n'ai jamais pu le savoir.

— Viens avec moi auprès du juge d'instruction.

Et mon ami Desesquelles, un des gais compagnons de la petite fête de Suresnes de l'an dernier, me donne le bras, et nous nous en allons chez le juge d'instruction, qui, après m'avoir interrogé, me dit :

— Je vois qu'il y a encore eu une erreur. Je vais vous faire relâcher.

Au même instant arriva le sieur Ferré, celui qui m'avait fait arrêter. D'accord avec le juge d'instruction, il ordonna immédiatement ma mise en liberté, en me présentant ses excuses.

— Que voulez-vous? me dit le citoyen Ferré, au moment où vous arriviez, nous avions ordre d'arrêter les journalistes; vous êtes arrivé à point, comme la souris dans une souricière. J'en suis désolé pour vous, car j'ai appris que vous étiez un excellent républicain, qui aviez combattu vaillamment sous l'empire pour la démocratie. Je regrette cette erreur, mais vous nous le pardonnerez, n'est-ce pas?

On dit généralement que la sauce fait passer le poisson; mais je crois que les excuses du citoyen Ferré n'effaceront pas le souvenir que je garde des quatre jours passés à la Préfecture.

On me rendit ce qui m'avait été confisqué, et, emportant soigneusement mon eustache de deux sous, je me hâtai de quitter ce lieu peu habitable et trop habité.

Le premier usage que je fis de ma liberté fut de me plonger dans un bain sulfureux, dont j'avais le plus grand besoin.

A peine arrivé sur le boulevard, je rencontrai un ami qui, me félicitant sur ma mise en liberté, m'apprit que, malgré toutes les démarches tentées pour

me faire sortir, on n'avait pu réussir, parce que j'avais été arrêté porteur d'une chemise à jabot!...

J'avais cru que la cause de mon arrestation était ma qualité de rédacteur du *National*, j'étais dans une erreur aussi profonde... que le puits de Grenelle.

L'ami que je venais de rencontrer a des amis haut placés à l'ex-Préfecture de police, et il m'affirma tant et si bien son dire, que je finis par être convaincu.

A quoi tiennent les destinées!... je vous le demande.

CATASTROPHE DE FORBACH

Voici une lettre écrite par un habitant de Forbach, à son frère; nous la reproduisons telle quelle.

Forbach, 19 juillet 1871.

Mon cher Louis,

Je t'envoie à la hâte le croquis d'un accident qui est arrivé aujourd'hui, à midi, presque en gare de Forbach. Un train rempli de militaires prussiens, venant de Saarbrück, a été coupé en biais par une locomotive qui manœuvrait.

Le train arrivant de loin, la population criait : Vive la France! à bas la Prusse! (car on croyait que c'était un train de prisonniers français, le dernier rentrant). Comme d'habitude, on accourait pour serrer la main aux pauvres prisonniers, et faire une manifestation anti-prussienne. Mais quelle surprise, en apprenant que c'étaient des Prussiens, et en voyant la catastrophe! On regardait froidement d'abord. Beaucoup s'étaient déjà rapprochés de la gare, et même près du train. Mais comme ils furent reçus! Quelques-uns furent battus et maltraités, telle était l'exaspération des Prussiens, qui croyaient qu'on avait préparé ce malheur d'avance. Il y en avait qui voulaient mettre le feu à la ville et se servir de leurs armes. Grâce à leurs chefs et à d'autres personnes, ils ne purent exécuter leur vengeance. J'ai vu, moi-même, que des soldats tiraient leurs sabres et menaçaient les approchants. J'ai dû reculer, et, à l'écart, j'ai fait bien vite ce croquis. Triste spectacle! neuf wagons endommagés et cinq complètement broyés et soulevés en l'air. Quelques wagons du même train étaient déjà à l'avant de l'endroit où l'autre locomotive est venue se heurter. Cette deuxième locomotive eût passé à travers si elle avait décrit un angle plus grand. La plupart des wagons étaient des wagons de la Compagnie de l'Est et les autres des hanovriens. Ces derniers ont moins souffert vu leur solidité. A l'heure actuelle, il y a onze morts et soixante-deux blessés, et tous très-gravement. La faute est au mécanicien qui n'a pas observé les signaux.

P. S. — Le train contenait environ 1,200 Prussiens allant à Metz.

Tout à toi.

H. G.

On lit à ce propos, dans *la Liberté*, la note suivante :

« Nous apprenons de Forbach qu'à la suite de l'accident survenu, il y a quelques jours, le chef de gare et tous les employés présents ont été mis en état d'arrestation par ordre de l'autorité allemande.

Cet événement a causé un très-grand émoi dans cette ville.

Trente des malheureux blessés sont morts à l'hôpital. »

ACCIDENT DE POITIERS

Voici la lettre particulière que nous recevons au sujet de l'accident de chemin de fer qui a ému Poitiers ces jours derniers, et qui heureusement n'a pas eu de graves conséquences.

« Monsieur le Directeur,

« Je viens d'arriver à Libourne encore très-impressionné du danger que j'ai couru cette nuit dans le train qui a tamponné, près de Poitiers, avec une locomotive qui, je ne sais comment, se trouvait sur la même voie. La secousse a été effroyable, mais

heureusement les locomotives seules et trois wagons de bagages ont subi de grands dommages.

« Les mécaniciens m'ont paru grièvement blessés, l'un des conducteurs également.

« Quant aux voyageurs, dont quelques-uns ont été contusionnés, grâce aux soins apportés immédiatement, ils en seront pour la plupart quittes pour la peur, comme votre serviteur.

« J'ai dessiné en vue de votre journal, le moment où, à l'aide de l'interne, on entoure et soigne les blessés, cette scène m'ayant particulièrement touché.

« Je serai heureux que vous en fassiez profit...

« Agréez...

« R. P. »

La maison FANET ET BEER incendiée, 3, faubourg Saint-Honoré, a réinstallé ses salons 61, rue de l'Arcade au 1^{er}, à Paris.

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE PARIS

PRISE SUR LE FAIT ET AU JOUR LE JOUR

contenant

LE RÉCIT DE TOUTES LES ÉPREUVES

SUBIES PAR CETTE GRANDE ET MALHEUREUSE CITÉ

LA GUERRE — LE SIÈGE — LA COMMUNE
LES INCENDIES — LA DÉLIVRANCE

Cette histoire douloureuse est tout entière dans les deux volumes du journal *le Monde illustré* :

2^e semestre de 1870 : DE JUILLET A FIN DÉCEMBRE

1^{er} semestre de 1871 : DE JANVIER A JUILLET

Chacun de ces volumes de 410 pages in-4^o, orné de plus de 300 grandes gravures, se vend séparément, broché, 11 fr.

En envoyer le prix en mandat-poste ou à vue sur Paris, à M. Bourdilliat, administrateur du *Monde illustré*.

Pour les recevoir franco à domicile dans toute la France, ajouter 1 franc par volume.

Le *Monde illustré*, malgré les difficultés que lui ont créées l'investissement de Paris et les rigueurs de la Commune, est le seul journal de ce genre qui ait continué sa publication sans amoindrir son format et sans restreindre le nombre de ses dessins. Il les a au contraire augmentés, afin de suivre au jour le jour les événements qui se sont précipités depuis le commencement de la guerre jusqu'à la chute de la Commune. Pour ne rien laisser échapper des formidables événements qui se passaient sous nos yeux, ses courageux collaborateurs se sont plus d'une fois exposés aux balles des Prussiens, ainsi qu'à la périlleuse méfiance des communaux.

Aussi, la direction du journal peut-elle se flatter d'avoir élevé un monument précieux qui servira, dans le présent aussi bien que dans l'avenir, aux historiens de ces jours terribles.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un an : 24 fr. — Six mois : 11 fr. — Trois mois : 6 fr.

Un numéro : 35 c. — Dans les gares : 40 c.

AVIS AUX ÉTRANGERS choix immense de malles de voyage à la fabrique MOYNAT, 4, place du Théâtre-Français, Paris. — Solidité, légèreté. Prix fixes et marqués 30 0/0 meilleur marché que dans n'importe quelle maison.

SANTÉ La flanelle, préparée par le docteur BOURDONNAY, 12, boulevard Saint-Martin, Paris, est recommandée par toutes les sommités médicales, comme indispensable à l'hygiène.

Ouverture des Bains de Mer de Sainte-Adresse

(PRÈS LE HAVRE)

ET DU GRAND HOTEL DES BAINS

SURDITÉ, BRUITS DANS LES OREILLES
6,800 malades depuis 15 ans : Dr GUERIN, Rue du Dauphin, 16, en face St-Roch, 1^{er} à 3^e Traitée par corresp. Guide 2 fr.



Choc de deux trains prussiens en gare de Forbach. — (D'après le croquis de M. H. Gastl.)



L'accident de Poitiers. — (D'après le croquis de M. René-Princéteau.)

ÉCHECS

Solution du problème n° 375.

- 1. F 3 FD
 - 2. C 2 F
 - 3. F 5 F, échec et mat.
- (1)
- 2. Autre coup.
- (A)
- 3. T 3 R, mat.
- (B)
- 1. P 4 D
 - 2. P 4 F
- (B)
- 2. F 5 D, échec
 - 3. F pr. P, mat.

Ce problème a une seconde solution commençant par C 6 FD.

Solutions justes du problème n° 374 rectifié : MM. E. Frau, à Lyon; les habitués du café de la Victoire, à Nice; Stiennon de Meurs, à Liège; M^{me} Emma Paham, à Lyon; N. Raynal, café de Bruxelles, à Lille; les amateurs du café Serin, à Angers.

Problème n° 375 : MM. Stiennon de Meurs, à Liège; le comte Ognefro, à Boulogne-sur-mer; les amateurs du café Voltaire; E. Fura, à Lyon; les amateurs du café Serin, à Angers; J. Morille et R. Rivaud, à Saumur; le cercle des Ecoles, à Montpellier; J. d'Orneville, à Dieppe; Quéval, à Fauville; L. de Croze, à Marseille; M^{me} Emma Paham, à Lyon; café de la Victoire, à Nice; N. Raynal, café de Bruxelles, à Lille.

P. JOURNOUD.

NOUVEAUTES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

De la librairie E. LACHAUD.

- L'Internationale, par Oscar Testut. 3 »
 - Le Siège de Paris, par Francisque Sarcey. (22^e édit.) 3 »
 - L'Invasion, par Albert Delpit. (12^e édit.) 2 »
 - Le Pilon des Communeux, par Henri Morel. 3 »
 - La Magistrature française et le pouvoir ministériel, par Oscar de Vallée. 2 »
 - L'Armée Nouvelle, par Maxime Lahaussois. 3 »
 - La France Nouvelle par Alfred Férot. 1 25
 - Paris brûlé, par Frédéric Fort. 2 »
 - Nos désastres, moyens d'y remédier, par Leduad. 3 »
 - Tablettes d'un Mobile, par Léon de Villiers et Georges de Targes. 3 »
 - Appel aux Electeurs, par un Ermite, 3 numéros parus, chaque. » 50
 - Le Communisme jugé par l'histoire, par A. Franck. 1 25
 - Projet d'Organisation militaire, par René Gobillon. » 50
 - Réflexions sur la Guerre et la Religion, par J. Caillat. » 50
 - Les Hommes du moment, par Bellin du Coteau. 1 25
 - Réorganisation politique et militaire de la France, par le général Louis Du Temple. 1 25
 - Rapport sur la campagne de l'Est, par M. Juteau. 1 50
 - La guerre de 1870-1871. Documents officiels allemands, par Filippi. 2 »
 - L'Armée française, par C. Besson. 3 »
- Envoyer en timbres ou mandats-poste pour recevoir franco.

A VENDRE

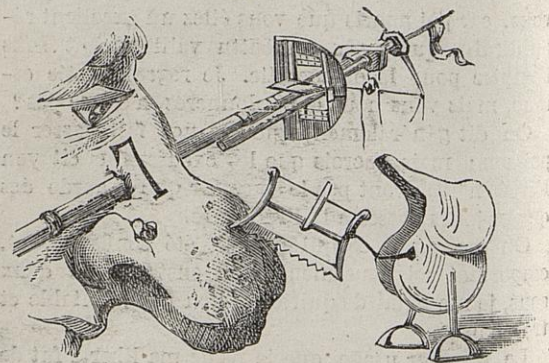
CHARMANT YACHT A VAPEUR

Machine à 2 cylindres oscillants de la force de 10 chevaux. — Chaudière neuve. — Longueur du yacht 40 pieds, largeur 2 mètres 30. — Tirant d'eau 70 centimètres.

Ce yacht a été construit à Glasgow. Il possède une cabine-salon, dont le plafond s'enlève et est remplacé à volonté par une tente.

S'adresser à M. AUDBOURG, 13, quai Voltaire.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Dans bien des pays, jadis c'était par l'incinération que l'on détruisait les morts.